

LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 108 - ANNÉE 2003

**Les Amis
du
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**
BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 108 - Année 2003

**LE COMITÉ D'HONNEUR
DES «AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL»**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. André CASTELOT, historien
- M. Victor CONVERT, préfet, directeur général de la fondation de la Résistance
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Maurice DRUON, de l'Académie française
- M. Jean DUTOURD, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Pierre LEMOINE, inspecteur général honoraire des Musées de France
- M. Michel NORTIER, conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque nationale
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, de l'Académie française
- M. René RÉMOND, de l'Académie française, président de la Fondation nationale des sciences politiques
- M. Michel REULOS, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris
- Le Père Bruno de SENNEVILLE o.s.b.
- M. le général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'ordre de la Libération



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION**Président d'Honneur :** M. Gérard COLMAIRE**Bureau :** Président : M. Jacques LUCAS
Vice-Présidents : M. Jean MINGASSON
M. Alain L'HOMER
Secrétaire général : M. André NEMO
Trésorier : M. Hervé ROBILLIARD**Membres :** Mme Antoinette ABADIE
Mme Marie-Agnès AVENEL
M. Romain BECHET
Mme Marie-France EPRON
Le Père André FOURNIER
M. Bernard LANDOUZY
M. Yann LE MOUEL
M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIERE**ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION**

Henri VOISIN,

Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937

Paul DESCHANEL : 1911-1912

de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902; 1912-1920), Président de la République (1920)

Léon BÉRARD : 1913-1921

de l'Académie française, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1912-1913), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920; 1921-1924), Ministre de la Justice (1931-1932; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940

Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française

Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955

Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969

Écrivain et journaliste

Joseph LE CLERC : 1969-1989

Directeur d'un Syndicat patronal

M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur
Conseiller en entreprise**Lettre d'Henry Decaëns**

du 21 février 2003

Monsieur Jacques LUCAS
Président des Amis du Mont-Saint-Michel
B.P. 335 - 50303 Avranches Cedex

Mon cher Jacques,

Comme vous le savez peut-être, je suis de plus en plus engagé dans le fonctionnement de l'association *les Chemins du Mont-Saint-Michel* dont j'anime le Conseil scientifique. De ce fait, il m'est désormais impossible de continuer à exercer la fonction de secrétaire général des Amis du Mont-Saint-Michel. C'est pour cette raison que j'ai décidé de démissionner du Conseil d'administration de notre Association. La proximité de la prochaine assemblée générale vous permettra sans doute de me remplacer sans difficulté. Je ne pourrai d'ailleurs pas être présent à cette réunion pour la même raison que l'an dernier (préparation du salon du livre de Paris). Mais soyez rassuré, je ne démissionne pas des Amis du Mont ; j'ai seulement besoin de me mettre en retrait pour mener à bien tout ce que j'ai à faire.

En vous remerciant à l'avance de votre compréhension, je vous prie de croire, mon cher Jacques, en mes sentiments les plus dévoués et cordiaux.

Henry Decaëns



**Allocution de Gérard Colmaire
à l'occasion du départ d'Henry Decaëns
de son poste de secrétaire général de l'Association**

Cher Président,
Mes chers Amis,

Je veux vous parler ce soir de l'une des plus grandes personnalités de notre Association. Je veux vous parler d'Henry Decaëns au service du rayonnement du Mont-Saint-Michel et lui rendre un hommage particulièrement chaleureux.

J'ai fait la connaissance d'Henry, en 1977, lors d'une visite de la Merveille qu'il animait avec une grande compétence et une foi débordante depuis qu'il avait été nommé Conférencier des monuments nationaux, en 1965. A l'époque, on était Guide-Conférencier des Monuments Historiques.

Sa personnalité, faite de rigueur, de grande érudition et de modestie, m'avait renforcé dans mon désir de renouer avec l'Association que j'avais connue dès 1949. Lui-même en était un membre actif...

Henry Decaëns, tout en travaillant en qualité de bibliothécaire à la faculté de Droit de Rouen, avait commencé son œuvre d'écrivain en publiant de nombreux articles et ouvrages importants dont je ne citerai que les plus connus :

- *Le Mont-Saint-Michel à la Belle Epoque*, en 1975
- *Les Eglises de Normandie*, en 1977
- *Les Châteaux de Normandie*, en 1978
- *Les Itinéraires Romains en Normandie*, en 1979

Et surtout, la même année,

- *Le Mont-Saint-Michel*, aux Editions de la "Pierre-qui-Vire", Zodiaque, livre qui a été réédité en 1990.

Et je n'oublie pas ses ouvrages sur Rouen, Caudebec-en-Caux et Jumièges.

Reprenant l'idée de son premier titre, Henry Decaëns publiera *La Belle Epoque au Mont-Saint-Michel*, en 1985.

Le 25 avril 1984, l'Assemblée générale de notre Association procède à l'élection d'un nouvel administrateur, en remplacement d'Yves-Marie Froidevaux qui avait été architecte en chef du Mont-Saint-Michel pendant 24 ans.

Henry Decaëns est élu, à main levée, à l'unanimité.

En septembre 1985, il est élu secrétaire général adjoint au côté de votre serviteur.

Henry devient le responsable, le grand réalisateur, le maître d'œuvre de notre Bulletin annuel.

Enfin, secrétaire général depuis le 10 mai 1989, il assure, à nos côtés, puis à ceux de Jacques Lucas, et avec dévouement, ce qui est la responsabilité, sans doute, la plus importante de notre Association et, en tout cas, ce qui n'est pas la chose la plus aisée.

En effet, à côté de la mise en œuvre du Bulletin, notre secrétaire général, représente l'Association : lors des journées "Portes ouvertes" dans les Monuments historiques, auprès des Associations normandes lors de leurs manifestations, à la radio, en particulier

lors de certaines émissions consacrées au Mont-Saint-Michel, sur France Culture ou sur France Inter.

Je ne peux pas oublier non plus ses nombreuses conférences animées, accompagnées de diapositives, pas plus que celles faites devant notre Association, bien entendu !

Pensons à celles sur Victor Hugo, Edouard Corroyer, Viollet-le-Duc et, et le Mont-Saint-Michel (etc...).

Il y en eut bien d'autres.

Ce furent de vrais moments de bonheur !

Il poursuit ses publications : nous lui devons le texte d'accompagnement de l'ouvrage d'Emile Sagot, *le Mont-Saint-Michel, un rêve d'architecte*

Puis le *Mont-Saint-Michel*, tout simplement, en 1997, ouvrage traduit en cinq langues, dont le japonais, et *Promenades au Mont-Saint-Michel*, aux éditions du Zodiaque, en 2002.

Il participe également à des ouvrages collectifs, nous retiendrons principalement :

- le catalogue de l'exposition organisée en 1987 dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel, *L'archange, la flèche*.

- sa participation à deux des cinq tomes du *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, paru sous la direction de Michel Nortier, avec l'aide de notre Association :

- le tome V, *Art et archéologie*

- et surtout le tome IV, entièrement revu et mis à jour par ses soins et consacré à la *Bibliographie générale et aux sources*

- enfin le Guide Gallimard sur *la Baie du Mont-Saint-Michel* paru en 1996.

En citant l'ouvrage sur Rouen, paru la même année dans la collection "le Guide par l'image" en collaboration avec Christiane Miclet-Decaëns, je rappellerai qu'Henry est marié depuis près de 36 ans et que la cérémonie a eu lieu dans l'Eglise Notre-Dame-Sous-Terre, au Mont.

Avec Christiane, ils ont trois enfants et quatre petits-enfants.

Henry Decaëns, depuis 1993, est le directeur apprécié des Publications de l'Université de Rouen.

Administrateur de l'Eglise abbatiale Saint-Ouen de Rouen, il est le conservateur dévoué du Grand-Orgue Cavaillé-Coll avec lequel il a organisé de nombreux concerts.

Bien entendu, tous ses mérites sont reconnus par des organismes culturels et des associations :

- Trésorier de l'Association d'études normandes.

- Membre de la Commission départementale des objets mobiliers de la Seine Maritime,

- Président du Conseil scientifique de l'Association "Les chemins du Mont-Saint-Michel",

- Président de l'Association "Connaissance du patrimoine de Haute-Normandie",

- Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Je ne serai pas complet si j'omettais de vous dire qu'Henry profite de ses quelques moments de liberté en se rendant dans une petite maison acquise à proximité du Mont-Saint-Michel. Il y cultive son jardin !

Cette année, il termine un ouvrage sur *les Promenades en Normandie romane* qui paraîtra aux Editions du Zodiaque.

Quelle vie magnifique ! quelle puissante activité au service de la Normandie et du Mont-Saint-Michel ! un grand professionnel de la culture, tolérant et respectueux des autres.

Je veux te dire publiquement, avec notre amitié, notre très profonde reconnaissance. Bien entendu, Henry reste membre de l'Association et nous aurons plaisir à le retrouver lors de notre réunion de septembre, au Mont-Saint-Michel.

A ce moment fait de souvenirs très chers,

Je veux associer les autres membres de mon équipe.

Ceux qui ont trop tôt disparu :

Elisabeth Fery dont la mission de Trésorière a été poursuivie par son compagnon René Besson,

Notre cher Guy Pitel, vice-Président,

Les autres, Michel Ozanne. Et Alain L'Homer, Marie-France Epron, Hubert Grison, Jacques Lucas, qui nous font le plaisir d'être toujours aussi actifs.

J'espère, mon cher Henry, que tu m'autorise à les citer en même temps que toi, Mais ce soir, c'est à toi que je dis que tu es une personne épatante et irremplaçable !

Gérard COLMAIRE
Président d'Honneur

Le samedi 18 octobre 2003 - Concert à 21 heures
en l'église Saint-Pierre au Mont-Saint-Michel

Le Chœur de femmes Proscenium
L'Ensemble Albert Beaucamp
(Nouvel Orchestre de Chambre de Rouen)

sous la direction de **Joachim Leroux**

Donneront un concert de Musique française du début du XX^e siècle

Gabriel FAURÉ - André MESSAGER - Claude DEBUSSY
Jehan ALAIN - Francis POULENC
(15 choristes, 2 solistes, 13 instrumentistes)

Location à l'Office de Tourisme de Pontorson (02 33 60 20 65)
Pas de billetterie à l'entrée. Prix des places : 10 Euros

Conseil d'administration du 20 septembre 2002

Le Conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2002 au Mont-Saint-Michel, au Vieux Logis, chez Madame Lebec.

Etaient présents : Mesdames Antoinette Abadie, Marie-France Epron,
Messieurs Jacques Lucas, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jean Mingasson, René Besson, Alain L'Homer,
André Nemo, Hervé Robilliard.

Etaient excusés : Messieurs Henry Descaëns, Gérard Colmaire, André Fournier, Yves Ozanne, Yann Le Mouël.

Le Président Jacques Lucas ouvre la séance à 17h15 sur quelques informations dont un courrier d'une de nos nouvelles sociétaires, K. Lespinasse signalant que deux élèves de l'école d'architecture de Nantes, MM Bessonnet et Daubie ont réalisé un travail de fin d'études en 97/98, une modélisation du Mont qui le déconstruit d'aujourd'hui aux origines. Il semble qu'il en a été tiré une cassette vidéo pédagogique (Librairie de l'Abbaye). Au courrier de Melle Lespinasse est joint un dossier internet pour nous faire une meilleure idée avant que nous demandions à entendre ces 2 élèves lors de notre assemblée générale de printemps 2003 à Paris.

Jean Mingasson suggère que l'on présente ce dossier au conseil scientifique lors de sa prochaine réunion le 28 Septembre 2002.

Jacques Lucas passe alors à l'ordre du jour

I - Approbation du procès verbal du C.A. de mars 2002.

Aucune remarque n'étant faite ce P.V. est adopté.

II - Enquête publique lancée en juillet et se clôturant le 23 septembre 2002.

Jacques Lerebours Pigeonnière, commentant les nombreuses remarques et propositions de Mme Manet de l'A. G.E.B., pense qu'il est préférable de ne développer qu'un point qui nous semble essentiel et que notre ami Alain L'Homer a développé sur un document remis à chacun des membres du C.A.. Ce document sera également distribué à chaque adhérent présent à l'A.G. du 21, en cours de séance lorsque Alain L'Homer interviendra.

Jean Mingasson rappelle que Mr Malhomme, étant présent à l'A.G. doit ne donner que quelques conseils mais que nous devons rester à même de présenter en toute liberté le projet d'Alain relatif à l'entrée et à la sortie du Mont, ce qui est entièrement dans le cadre de notre raison d'être, sachant que nous avons toujours été en accord avec tout ce qui concerne l'insularité du Mont.

Le conseil doit se prononcer sur le texte d'Alain L'Homer afin que ce dernier soit soumis à l'A.G. déjà accepté par le conseil d'Administration.

Puis Alain nous commente son dossier (voir pièces jointes en annexe de ce procès verbal) que le conseil approuve. S'il l'est aussi par l'A.G., il sera remis à la commission avant la clôture de son enquête.

III – Terrasse Poulard

Jacques Lucas explique que notre référé qui a été fait en juin, et renvoyé au 5 septembre, est renvoyé à nouveau au 10 octobre pour être plaidé au fond. Cette affaire est difficile car il n'existe pas de jurisprudence pour ce genre de problème.

Jacques Lucas a versé au dossier une lettre du maire du Mont ainsi qu'une lettre de Mr Vannier adressée en tant que maire à M. le préfet se plaignant de notre action.

IV – Bilan financier à fin août 2002 et budgets prévisionnels de l'Association et du conseil scientifique.

- Notre trésorier René Besson propose que, du fait de son départ proche de son poste de Trésorier et de son futur remplacement par Hervé Robilliard, actuel Trésorier adjoint, les pouvoirs financiers et bancaires, qui sont les siens, lui soient également accordés dans les mêmes termes à compter du 1^{er} octobre 2002.

- Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Puis René Besson commente les résultats au 31 août 2002 en faisant remarquer que si nous avons un exercice déficitaire, cela est essentiellement dû à la diminution inquiétante des cotisations d'adhérents qui sont de moins en moins nombreux, et à l'augmentation de nos dépenses par le fait du " Conseil scientifique " dont les travaux sont nécessaires et bien enclenchés, ainsi qu'à notre réception des Elus de la Baie et celle de la délégation américaine de Saint-Edme, au Mont.

- Jacques Lerebours Pigeonnière demande que notre tarif des cotisations soit mieux explicité dans nos appels à règlement entre :

- cotisant individuel (1 carte)

- cotisants en couple (1 ou 2 cartes ?)

- cotisant membre bienfaiteur (à compter de quel seuil ?)

- Enfin, Hervé Robilliard nous parle du budget prévisionnel qui, malheureusement, confirme les commentaires de René Besson et il nous demande de prendre des mesures, si nous ne voulons pas voir fondre nos réserves en quatre années au mieux.

- La discussion porte alors sur les quelques pistes qui pourraient générer quelques recettes :

- a) Publicité à incorporer dans le Bulletin et recherche des "potentiels" à demander : pages jaunes des départements limitrophes et Paris ; contacter les sociétés qui interviendront lors des futurs travaux du projet Mont Saint-Michel.

- b) Gravures d'Henri Voisin pour lesquelles le C. A. accepte, avec effet immédiat l'augmentation du prix de vente de 30 Euros à 50 Euros.

- c) SAGOT : comment mieux les vendre ?

- d) Prendre les décisions nécessaires concernant l'Album du Mont-Saint-Michel par le Frère Bidet, moine de Saint-Edme (1865 ? 1870 ?)

- e) Le C. A. se refuse à faire appel à des subventions extérieures pour que l'Association conserve son indépendance.

- Pour clore ce chapitre financier, Jacques Lucas remercie chaleureusement René Besson pour son action de trésorier qu'il a menée à bien pendant de très nombreuses années, avec la conscience, la compétence et la gentillesse que nous connaissons tous.

V – Suite à donner à l'utilisation de l'album du Mont-Saint-Michel et de ce que l'on peut en faire.

Sur le projet d'édition de cartes postales

- Il faut savoir que nous sommes déjà engagés avec l'Atelier Photographique d'Avranches à qui nous devons une somme de 1 833,47 euros TTC qui peut nous être facturée selon que nous maintenons ou non notre collaboration.

- Marie-France Epron, Alain L'Homer, Yann Le Mouél et André Nemo, se réuniront en décembre à Paris pour faire avancer ce dossier.

VI – Projet d'affiches du Mont pour les Amis

- Ce projet avait été lancé en collaboration avec l'artiste Daniel Jan dont l'atelier est à Villedieu. Il devait initialement frapper l'imagination des scolaires, étudiants et jeunes adultes qui nous font tellement défaut actuellement.

- N'ayant pas été retenue à ce jour, l'idée est alors lancée par Alain L'Homer d'utiliser la photo couverture de notre Bulletin (Photo d'Henri Decaëns) en y ajoutant un texte court mais approprié qui correspondrait à notre volonté par l'impact d'une telle "Image de prestige et publicité".

- Il est envisagé de créer une unité, parmi nous ou parmi nos adhérents, de 2 ou 3 personnes pour suivre jusqu'à conclusion finale ce problème.

VII – Possibilité de réédition des gravures de Henri Voisin

- Cette idée semble irréalisable pour l'instant tant sur le plan technique que financier. Elle est donc momentanément abandonnée.

VIII – Création d'un site internet pour les Amis

Il est signalé par Jacques Lerebours Pigeonnière que Yves Ozanne serait éventuellement d'accord pour étudier la réalisation d'un tel projet.

André Nemo signale également qu'un de nos sociétaires, le docteur Jean-Pierre Denis, qui sera présent à notre A.G. du 21/09/02, a une grande expérience en la matière.

Peut-être la combinaison de ces deux volontariats pourrait-elle déboucher sur une réalité qui semble souhaitable.

IX – Méthode de suivi des affaires

Force est de constater que lors de nos assemblées statutaires nous prenons de nombreuses résolutions (à l'unanimité) dont le suivi se noie dans " la nuit des temps ".

André Nemo propose la création d'un tableau synoptique qui, présenté à chacune de nos séances, pourrait nous permettre de faire le point.

Jean Mingasson propose une méthode plus simple qui permettrait de responsabiliser un membre du C. A. en face de chaque décision en indiquant le nom de ce dernier sur nos P. V.

X – Documents ou cadeaux à offrir aux nouveaux adhérents

A ce jour, chaque adhérent reçoit ou recevra jusqu'à épuisement des documents, le dernier bulletin annuel et la plaquette sur l'Association. Nous n'avons, pour l'instant, pas la possibilité d'envisager autre chose.

Ces derniers points de l'ordre du jour auraient dû être discutés, à savoir :

11 – Méthodes de recherche d'une iconographie du Mont et de ce que l'on pourrait en faire

12 – Comment faire part de notre activité dans les centres d'information tant à l'approche du Mont que dans la région et dans l'ensemble du territoire national.

13 – Compte-rendu des différentes visites ou réunions auxquelles les uns et les autres auraient participé au nom de l'Association.

14 – Questions diverses.

Ils n'ont été que survolés, très rapidement, sans commentaires particuliers.

On peut seulement faire remarquer que le point 11 mériterait qu'on en reparle un jour ; que le point 12 nécessite que l'on remette à jour les listes des organismes auxquels nous envoyons notre bulletin, que cela soit légal ou non ; et que la réponse au point 13 est qu'il est évident que cela se passe ainsi.

La séance est alors levée à 20 h 10.

Le Secrétaire général adjoint

A. NEMO

Le Président

J. LUCAS



Assemblée générale du 21 septembre 2002

Allocution de Jacques LUCAS

Chers Amis,

Je suis aujourd'hui particulièrement honoré d'accueillir :

M. Ronssin, sous-préfet d'Avranches, représentant M. le préfet retenu à Saint-Sauveur-le-Vicomte par l'inhumation d'un des cinq pompiers parisiens décédés à Neuilly,

M. René André, député,

M. Jean-François Legrand, sénateur, président du Conseil Général,

M. Gwenaël Huet, maire d'Avranches.

Je tiens tout d'abord à vous rappeler les deux nominations qui nous intéressent au premier chef : celle de M. François Malhomme, ingénieur général des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. Jean-Pierre Morelon, qui profite de sa retraite à Ugine en Savoie. Il s'est rapproché du site de la Sacra di San Michele, (près de Turin) qu'il a visitée. L'association des Amis de ce sanctuaire m'adresse son programme comme je le fais du nôtre. L'autre nomination est celle de M. Jeanneau, en remplacement de M. Lablaude, architecte en chef du Mont-Saint-Michel.

Je voudrais par ailleurs vous présenter les excuses de :

M. Philippe Grégoire, préfet de la Manche,

Monsieur Patrick Gaulois, maire du Mont,

M. Léon Jozeau-Marigné, président de notre Comité d'Honneur,

M. René Garrec, sénateur, président du Conseil Régional,

Monsieur le sénateur Jean Bizet,

M. le sénateur Tizon, son prédécesseur,

M. Pierre Aguiton, vice-président du Conseil Régional,

M. Claude Halbecq, vice-président du Conseil Général, retenu par un colloque,

Mgr Fihey, évêque de Coutances et d'Avranches,

Mgr Jacqueline, archevêque, ancien nonce apostolique,

M. Jacques Hec, maire de Genêts, président de l'Association pour la Mise en Valeur du Patrimoine de la Baie du Mont-Saint-Michel,

M. Philippe Unterreiner, de la Mission Mont-Saint-Michel,

et beaucoup d'autres. Un mot spécial, cependant, pour Jean-Pierre Marquis, de Beaucaire.

Cette année, ainsi que vous avez pu le constater, à la lecture du bulletin, nous avons beaucoup travaillé, dans l'intérêt de l'association. En dehors de nos assemblées bi-annuelles traditionnelles, nous avons réuni plusieurs fois le Conseil d'administration et le Bureau élargi.

Réception des élus des communes du littoral de Granville à Cancale

Nous avons, en particulier, organisé la réception des élus des communes du littoral de Granville à Cancale. Ainsi que vous avez pu le lire dans le bulletin, le succès de cette réunion a beaucoup dépassé nos espérances : les participants ont été trois fois

plus nombreux que ce que nous avions prévu, puisqu'ils étaient un peu plus de trois cents. Je crois pouvoir dire qu'ils sont repartis contents de notre initiative. Nous avons sans doute un regret qui est la conséquence directe de notre succès : réunis à trois cents dans le réfectoire et non dans la salle de Belle Chaise, les échanges souhaités, d'une part entre élus venus des deux côtés du Couesnon, d'autre part entre élus et notre association ont été remplacés par un discours informatif de votre président et un buffet bien préparé par notre ami Jean-Yves Vételé.

Nous regrettons néanmoins la réaction du SIVOM de l'Anse de Moidrey : notre ami André Nemo avait fait une démarche pour obtenir un prix de gros, sinon la gratuité du parc de stationnement. La réponse a été absolument négative. Nous regrettons pourtant que M. le président du SIVOM n'ait pu assister à notre réunion. Par ailleurs, la presse locale s'était fait l'écho du mécontentement justifié venant de l'augmentation de 75 % du coût du stationnement lors du passage à l'euro : 15 F sont devenus 26,25 F, soit 4 €.

Lorsque j'ai reçu la facture, j'ai réglé, sans tenir compte de l'augmentation, 233,25 € (1.530 F), au lieu de $102 \times 4 = 408$ €. Le chèque daté du 22 avril 2002 n'a été débité que le 17 mai, mais j'ai reçu, à mon retour de vacances, un « titre exécutoire » pour 408 € (2.676,30 F), comme si je n'avais rien réglé. Notre association, comme tous les Européens, a entendu proclamer que le passage à l'euro ne devait pas être un prétexte à modifier les prix.

J'ai été l'objet de réclamations nombreuses, notamment d'amis habitant la région. Sachez, par exemple, qu'à présent ceux qui veulent assister à la messe sont obligés de payer 4 €, soit deux fois plus que la quête. Puisque l'on ne peut pas distinguer les touristes des pèlerins, on est en droit d'attendre que les directives sur la stabilité des prix soient respectées. La presse qui, comme je l'ai dit, s'était fait l'écho du mécontentement, a fait état des décisions du SIVOM : celui-ci voit l'horizon se couvrir avec la suppression des parcs de stationnement. Il veut, paraît-il, remplir ses caisses et utiliser l'argent pour remettre en état le moulin à vent et les gîtes ruraux de Beauvoir. L'idée est intéressante, mais il n'appartient pas aux « automobilistes captifs » de financer les travaux du SIVOM, grâce aux profits réalisés par des stationnements sur le domaine public. Bien entendu, le règlement que j'ai envoyé était accompagné d'une lettre explicative. Elle n'a pas été comprise par l'autorité locale, je vous demande l'autorisation de la soumettre à la censure du tribunal administratif.

Réception des Pères de saint Edme

Par ailleurs, nous avons participé à la réception des Pères de saint Edme. Le bulletin vous retrace brièvement l'histoire de cet ordre. Retenons qu'ils ont vécu dans l'abbaye de 1867 à 1886 et au village jusqu'en 1901 : merci M. Combes ! Ils se sont ensuite installés au nord des États-Unis, où ils tiennent toujours Le Saint Michel's College dans le Vermont. Plusieurs représentants, dont deux Pères de saint Edme, et le président de l'Université sont venus le jeudi 4 juillet. Ils commencent à prendre leurs habitudes au Mont ! Nous avons été heureux de pouvoir leur offrir dans un joli coffret des reproductions de photos prises par le frère François Bidet, vers 1870. Ils étaient enchantés. Les photos vont orner le bureau du président de l'Université et figureront dignement à côté des fanions américains ... !

Je rappelle que nous avons fait l'acquisition de l'album du Mont-Saint-Michel, qui comprend une quarantaine de photos prises par les moines de saint Edme, pendant qu'ils résidaient au Mont vers 1870, avant que les travaux de rénovation de l'église abbatiale soient effectués. Nous préparons une édition de cet album pour conserver ces photos fragiles et nous envisageons d'en faire une édition qui pourra être mise en vente, au moins au sein de notre association. Je suis sûr que vous serez nombreux à vous intéresser à cet ouvrage. Les plus anciens se souviendront que j'en avais distribué quelques photocopies lors d'une réunion parisienne.

La réception des Montois

Nous préparons également la réception des Montois, prévue le samedi 12 octobre 2002. Elle se tiendra en terrain neutre, dans les nouveaux locaux d'accueil du sanctuaire mis à notre disposition par le Père Fournier. Souhaitons, cette fois, que nous puissions échanger, partager, nous instruire et mieux connaître les attentes des Montois, aussi bien vis-à-vis de notre association que vis-à-vis des travaux futurs, des animations, etc.

Le local de l'association au Mont-Saint-Michel

Nous avons eu la joie, lors de l'Assemblée générale du 20 mars 2002, d'entendre M. Hochet nous promettre un local au deuxième étage des Fanils après rénovation. Nous avons en effet besoin d'un local permanent pour entreposer nos richesses et les offrir à la consultation, et pour y faire fonctionner un secrétariat et un service d'information (notamment l'été), afin de nous faire connaître. Toutes ces recherches supposent des bras, des esprits, de la bonne volonté, du temps. Je tiens à remercier publiquement M. Hochet, qui vient de me confirmer par écrit le principe de l'attribution d'un local au premier ou au deuxième étage des Fanils, lorsque la seconde phase des travaux sera achevée.

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique de notre association se réunira samedi prochain pour avancer ses travaux. Le règlement du concours destiné à attribuer les prix « Louis d'Estouteville » pour la maîtrise (800 €) et « Robert de Torigni » pour le doctorat (1.600 €) est adopté.

L'édition du fac-similé du cartulaire est ralentie pour des raisons techniques, tenant notamment à la numérisation, qui ne peut être faite que par des spécialistes après appel d'offres et dans le cadre d'un projet d'ensemble lié au futur musée des manuscrits d'Avranches.

Le rétablissement du caractère maritime

Je vous ai indiqué que M. Morelon était remplacé par M. François Malhomme. M. Philippe Untereiner m'a présenté ses excuses : il vient d'être nommé directeur-adjoint de l'Équipement des Alpes-Maritimes : il n'aura pas les mêmes marées qu'ici, mais surtout nous ne pourrions plus profiter de ses explications claires et si bien illustrées avec son ordinateur. Sachez que l'enquête publique se terminera le lundi 23 septembre et que nous allons déposer un texte adopté par le Conseil d'administration hier soir, préparé par notre spécialiste Alain L'Homer. J'ai préparé un certain nombre de photocopies de ce texte. Vous pourrez vous en procurer un exemplaire à la sortie. Il est intéressant de relever que le projet reprend quelque peu celui de nos prédécesseurs,

avec un pont passerelle butant sur la tour des gendarmes. Nous nous sommes procuré l'ensemble du dossier. Il s'agit d'un travail considérable réalisé par la Mission Mont-Saint-Michel, que j'ai demandé à notre ami Jean Mingasson de bien vouloir vous résumer.

L'avenir

Il est capital pour nous de susciter l'envie de nous rejoindre à de nouveaux membres, afin qu'ils militent à nos côtés pour une meilleure connaissance du Mont et afin de rajeunir les cadres de notre association. Le renouvellement de nos membres doit être, en effet, une « ardente » préoccupation de chacun. Je fonde des espoirs sur le Conseil scientifique et notamment sur les éminents professeurs qui le composent pour susciter des vocations chez les étudiants. Nos prix - récompenses pour des travaux sur le Mont et la baie devraient pouvoir les allécher.

Bilan financier

Traditionnellement, c'est lors de l'Assemblée générale de printemps que le bilan et le quitus sont adoptés. Sachez seulement que nos actions diverses ont un peu grevé les réserves de notre trésorier, René Besson. La Bourse les a, elle aussi, quelque peu malmenées. Sans qu'il y ait de relations de cause à effet, René Besson avait souhaité passer le flambeau : notre ami Hervé Robilliard, trésorier-adjoint, prend le relais. Je tiens à remercier ici publiquement notre ami qui tient les finances, de droit ou de fait, depuis plus de vingt-cinq ans. C'est Hervé Robilliard qui vous présentera la situation financière au printemps prochain. Lors de la prochaine Assemblée générale, auront lieu des élections de renouvellement du Conseil d'administration, puis du Bureau, qui nous donneront l'occasion de régulariser la situation.

La journée

Nous avons souhaité, cette année, après la visite du cathédraloscope de Dol et de l'exposition sur saint Michel au Centre d'Art Sacré de Saint-Hilaire, revenir aux racines de notre raison d'être et recentrer notre attention sur le Mont-Saint-Michel. Nous allons céder la parole aux invités qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette réunion. Puis, vous écouterez M. Yves Gallet, maître de conférence en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bretagne Occidentale, qui vous parlera de l'influence de l'architecture gothique, et, je suppose, particulièrement, de la cathédrale d'Évreux et de l'église Saint-Ouen de Rouen sur le chœur de l'église abbatiale du Mont. J'ai eu l'occasion de revisiter ces deux édifices superbes ces jours derniers dans cet esprit et j'ai été frappé par les ressemblances. Notre ami, Gérard Guillet, qui regrette de ne pouvoir être présent et avec qui j'ai pu faire mes premières visites-conférences, passionnantes, est retenu, lui aussi, par les journées du patrimoine : il fera visiter l'église Saint-Séverin à Paris. Il m'a précisé que l'un des curés de cette église, de la famille d'Estouteville, fut abbé du Mont-Saint-Michel. Il n'est donc pas étonnant de retrouver des influences entre cette église et celle que nous verrons cet après-midi.

Pour la suite de la journée, je rappelle le programme : la messe conventuelle est à 12h 15. Elle sera suivie du déjeuner au Motel Vert à la Caserne ; la visite du monument aura lieu à partir de 16h, nous nous retrouverons dans la salle des Gardes. Certains amis nous rejoindront seulement à ce moment, c'est pourquoi je donne ce lieu de rendez-vous, qui est simple. Trois groupes se formeront alors pour visiter séparément soit l'église abbatiale, soit l'abbaye romane, soit la Merveille.

Décisions prises lors de la réunion du 21 septembre 2002 au Mont-Saint-Michel, salle de Belle-Chaise

Conflit Association-SIVOM

Après avoir exposé ce problème dans son allocution et pour être conforme avec nos statuts, le président propose alors d'autoriser notre secrétaire général de soumettre à la censure du Tribunal administratif le Titre exécutoire (imputation 70 328. 821) du 30/07/2002 (BDF St-Lô n°E 508 000000 45).

Cette proposition est votée à l'unanimité par tous les membres présents à notre Assemblée.

Point sur l'enquête publique lancée par la mission Saint-Michel

Les dernières observations que l'on peut remettre officiellement avant le 23 septembre et dont nous voulons débattre lors de cette Assemblée nous sont présentées par Alain L'Homer qui explique à l'aide d'un rapport et de quelques schémas la position du Conseil d'Administration sur ce sujet. Les extraits les plus marquants sont édités ci-après et portent en priorité sur l'entrée et la sortie du Mont au niveau de la porte de l'Avancée.

Après discussion, ce "dire" est acceptée par l'Assemblée à une grande majorité. On notera neuf voix contre et douze abstentions.

M. Malhomme, Ingénieur général des Ponts et Chaussées, qui remplace M. Morelon, intervient alors pour signaler le risque que nous prenons de faire retarder pour longtemps le début de la réalisation globale du projet qui doit aboutir au rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Le président remercie alors M. Malhomme et lève la séance à 12 heures.



**Copie du dire déposé au dossier d'enquête publique
et envoyé aux personnalités et administrations ci-dessous**

- Monsieur Pierre MEHAIGNERIE
Président du Conseil régional, 35000 Rennes
- Monsieur René GARREC,
Président du Conseil régional, 14000 Caen
- Monsieur Jean-François LE GRAND
Président du Conseil général, 50000 Saint-Lô
- Monsieur Marie-Joseph BISSONNIER
Président du Conseil général, 35000 Rennes
- Madame Bernadette MALGORN
Préfet d'Ille-et-Vilaine, 35000 Rennes
- Monsieur Philippe GREGOIRE
Préfet de la Manche
- Monsieur Didier CULTIAUX
Préfet du Calvados, 14000 Caen
- Monsieur Philippe RONSSIN
Sous-préfet d'Avranches
- Monsieur Jean BIZET
Sénateur de la Manche, 50640 Le Teilleul
- Monsieur Jean-Pierre GODEFROY
Sénateur de la Manche, 50100 Cherbourg-Octeville
- Monsieur René ANDRE
Député de la Manche, 50300 Avranches
- Monsieur Alain COUSIN
Député de la Manche, 50200 Coutances
- Monsieur Philippe Claude GATIGNOL
Député de la Manche, 50700 Valognes
- Monsieur Jean LEMIERE
Député de la Manche, 50100 Cherbourg
- Monsieur Jean-Claude LEMOINE
Député de la Manche, 50420 Tessy-sur-Vire
- Monsieur Maurice DROULIN
Président du Conseil Economique et Social, 14000 Caen
- Monsieur le Directeur de la D.R.E. Basse Normandie, 14000 Caen
- Monsieur le Directeur de la D.I.R.E.N. Basse Normandie
14200 Hérouville Saint-Claire
- Madame Elisabeth GAUTIER-DESVAUX
Directrice de la DRAC, 14000 Caen
- Direction départementale de l'Equipement, 50000 Saint-Lô
- Monsieur Jacques BRETON de VANNOISE, 50000 Saint-Lô.

Enquête d'utilité publique

Projet Mont-Saint-Michel

Participation de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel
(reconnue d'utilité publique)

L'Association qui depuis son origine a revendiqué le retour du Mont à une certaine insularité, et qui par la suite a constamment milité pour la préservation de son caractère maritime ainsi que pour la suppression des parkings situés à proximité, se réjouit du projet actuel, félicite ses responsables et tous ceux qui ont participé à son élaboration.

En conformité avec ses statuts et ses objectifs, les remarques et suggestions présentées par l'Association concernent principalement l'approche du site dans le respect de l'histoire, de la vocation et de l'architecture du Mont.

En se déplaçant vers le Mont

De prime abord l'Association partage totalement le souci de « valoriser l'approche du visiteur » exprimé par les responsables du projet, tout en veillant à privilégier tout aménagement susceptible de renforcer le caractère maritime du Mont.

Le nouveau barrage

L'Association appuie sans réserve le projet du nouveau barrage prévu au débouché du canal du Couesnon.

La préservation de la partie de la digue-route conservée

L'Association des Amis du Mont-Saint-Michel attire l'attention sur la valeur patrimoniale de cet ouvrage, témoin d'une étape importante de l'histoire moderne du Mont (sécurisation de son accès qui a facilité la restauration des bâtiments de l'abbaye et a permis le fantastique développement touristique que l'on connaît).

Le flanc ouest du perré de la digue-route est demeuré intact depuis sa construction. Son parement est constitué d'un assemblage de pierres sans liant, cependant capable de résister au déferlement des vagues, un travail admirable, véritable marqueterie de pierres.

Aussi l'Association recommande-t-elle :

- a) de conserver la plus grande longueur possible de digue-route, vestige d'un passé illustré par une *iconographie considérable répandue dans le monde entier* ;
- b) de prendre des dispositions durant les travaux pour préserver le parement remarquable du perré ouest ;
- c) de garder un caractère rustique et sobre à la portion de digue-route conservée, notamment en s'abstenant de masquer le parement du perré ouest de l'ouvrage.

Prévoir un accès sécurisé en site naturel pour les randonneurs

Le bras oriental du Couesnon, tel qu'il est prévu, constituera un obstacle nouveau à franchir pour les randonneurs approchant le Mont par le sud.

Afin de sécuriser le franchissement de ce bras estuarien quant à la fermeté des fonds (cf. accident mortel au pied du Mont en 1994), l'Association suggère la création d'un radier recoupant largement le futur bras estuarien de l'est. Pour ce faire, on utiliserait les fondations des deux flancs de l'ancienne digue route arasés à une cote oscillant

entre 2,5 et 3 m. Le noyau central de la digue détruite, fait de tangué, serait évidé et remplacé par une couche épaisse de pierres et cailloux posés sur géotextile, le tout étant couronné par un dallage. La largeur de ce gué sur radier devrait approcher les 30 m pour une cote à environ 1,50 au fond du lit du bras du fleuve. Notons que ce gué empierré, situé à proximité du Mont, pourra en cas de besoin, être emprunté par les groupes venant du Bec d'Andaine à travers grèves.

La nouvelle perspective sur le Mont en abordant le pont-passerelle

Avis sur les rambardes de sécurité

Si pour des raisons de sécurité des rambardes paraissent obligatoires au niveau du franchissement du futur bras est du Couesnon, l'Association considère en revanche que pour le franchissement de tout l'espace du D.P.M. couvert par des herbus il faut proscrire toute rambarde et en rester à l'état actuel.

Les alignements de rambardes vont constituer un nouvel élément dans le paysage, susceptible « d'oblitérer » partiellement l'image du Mont si on n'y prend garde. En l'état actuel du projet, et en l'absence de maquette, il est difficile pour l'Association de se prononcer. Il importera de faire des essais de divers types de rambardes, sur place, une fois le pont-passerelle construit. L'Association demande à être associée à la consultation à ce moment-là.

L'arrivée au Mont

La nouvelle vue sur les remparts du Mont

L'Association applaudit à la future libération des deux tours prisonnières de la butée de la digue-route depuis 1880 ; elles vont ainsi présenter à nouveau une hauteur en accord avec leur fonction.

L'accès au Mont jusqu'à un niveau des eaux à + 7,30

L'Association admet la nécessité d'un passage en période de vive eau à une cote qui correspond à la hauteur moyenne des herbus anciens. Elle regrette toutefois le choix fait d'un remblai continu (dénommé *gué*), insubmersible, sauf lors des très grandes marées. Cet ouvrage s'opposera à la pénétration directe vers le terre-plein des eaux de marée venant du bras ouest du Couesnon. Or le terre-plein, protégé par un long épi, sur son flanc ouest, sera suffisamment vaste pour qu'une fois submergé s'y développent des courants circulaires (vortex) favorisant la création d'une vaste cellule de dépôt-décantation alimentée par le futur chenal "est" aux eaux très turbides lors du flot.

Afin de contrecarrer la formation de ces courants circulaires il est demandé d'étudier la possibilité de pratiquer une ouverture dans la partie terminale du gué, là où il se raccordera avec la plate-forme de sécurité à + 8 m. Le franchissement de cette brèche serait assuré par un large ponton en bois autorisant la circulation des véhicules vers la porte des Fanils et la plate-forme de sécurité, ainsi que celle des piétons en direction de la petite passerelle d'accès à l'entrée au Mont, et ceci jusqu'à un niveau de submersion atteignant + 7,30 (voir plus loin).

Outre son intérêt hydraulique, ce ponton présenterait d'autres avantages :

- perception par les touristes d'un encerclement du Mont par des eaux marines progressant depuis l'est et l'ouest ;
- présence d'un ouvrage en bois renforçant le caractère maritime et perpétuant la tradition plus que séculaire d'une passerelle en bois au Mont ;
- situation du ponton en fin de gué rappelant de façon plus ou moins consciente les ponts d'accès aux forteresses moyenâgeuses.

Le problème de l'accès au Mont pour des marées entre 6,55 et 7,30

Le seuil de la porte du Mont étant à 6,55, il faut une solution pour un accès libre des piétons tant que le gué n'est pas submergé. Rappelons que la solution actuelle (utilisation de la porte aménagée dans la muraille de la Tour du roi) n'aura plus de raison d'être après la suppression de la digue-route.

La solution soumise à l'enquête d'utilité publique

Il s'agit d'aménager un cheminement au sein des rochers escarpés situés entre la porte des Fanils et l'ancien corps de garde (l'actuel office de tourisme) en creusant un chemin entaillé dans le granite, de pratiquer une ouverture à la base du mur d'enceinte partant de l'ancien corps de garde et d'y créer une nouvelle porte d'accès. De là, il faudra encore tailler dans le rocher puis percer un mur pour déboucher dans le corridor qui dessert les portes des wc. La solution proposée est ressentie comme stupéfiante, indigne et dévalorisante pour le site.

- *stupéfiante*, car les Amis du Mont ne peuvent comprendre qu'on puisse envisager d'entailler le rocher alors que le Mont et son site sont classés depuis la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque. Or le Mont est tout cela à la fois. En outre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel du Mont-Saint-Michel et de sa baie figurent depuis le 26/10/79 sur la Liste du Patrimoine Mondial défini par l'Unesco dans la convention de 1972 signée par le gouvernement français le 27/06/75.

- *stupéfiante*, également cette solution d'un chemin entaillé dans le rocher venant annihiler l'effort fait par ailleurs pour restaurer l'image d'une forteresse jadis inexpugnable.

- *indigne* d'envisager la possibilité de faire défiler devant les wc des touristes venus du monde entier visiter une abbaye célèbre, parce que c'est jour de grande marée !

- *dévalorisante* cette solution qui offrirait une trop belle occasion aux journalistes étrangers, -s'agissant d'un site mondialement connu-, de se gausser des Français.

Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, l'Association rejette la solution proposée à l'enquête d'utilité publique et demande un nouvel examen de cette partie du dossier avec réalisation de maquettes pour aider à la recherche d'autres solutions. Désireuse de participer à cette démarche, l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel propose une solution de rechange.

La solution proposée par les Amis du Mont

En théorie (sauf à marcher pieds nus ou en bottes) l'accès piéton au Mont par le gué ne sera plus possible dès que le niveau des eaux de marée sera supérieur à 7,30. Au-delà de cette cote, on devra nécessairement avoir recours à des engins spéciaux (4x4, véhicules amphibie, embarcations). Par conséquent il faut et il suffit de disposer pour les piétons d'un système de libre accès au Mont jusqu'à cette même cote de 7,30.

L'utilisation du petit portail de l'Avancée

Le plan fourni par la Mission Mont-Saint-Michel indique une hauteur sous voûte de 2,41 m mesurée à partir du sol situé à 6,55. Toutefois l'observation depuis l'intérieur de la cour de l'Avancée fait apparaître que la hauteur mesurée ne concerne que le parement externe alors que la voûte traversant la muraille culmine 40 cm plus haut. Ainsi la hauteur du passage sous voûte passe alors à 2,81. Dans l'hypothèse où la voûte du parement pourrait être rehaussée de 40 cm, on voit qu'une passerelle surplombant le sol de 75 cm au niveau du franchissement du petit portail atteindrait la cote 7,30 et que la hauteur du passage sous voûte serait de 2,06, une dimension suffisante pour le commun des mortels.

L'Association demande donc que Monsieur l'inspecteur des Monuments historiques, responsable des travaux au Mont-Saint-Michel, veuille bien examiner la solution exposée ci-dessus ; la modification qu'elle implique ne change pas, l'esprit des lieux ; quant à l'aspect du portail, en façade, la modification devrait être à peine perceptible. Si la solution proposée par les Amis du Mont était retenue, il serait souhaitable, dans le prolongement de la tradition montoise, que le passage des piétons jusqu'à la cote 7,30 puisse s'effectuer au moyen d'une passerelle en bois se raccordant d'un côté au gué et aboutissant de l'autre aux marches menant à l'office du tourisme.

La bordure sud de la plate-forme de sécurité à + 8

Le trottoir reliant actuellement la porte de l'Avancée à la porte des Fanils, formé d'un assemblage de blocs rocheux à parement vertical et de même teinte que la masse rocheuse située derrière, s'intègre parfaitement à l'îlot rocheux du Mont-Saint-Michel. L'Association recommande l'adoption d'une formule semblable pour la bordure sud de la plate-forme de sécurité.

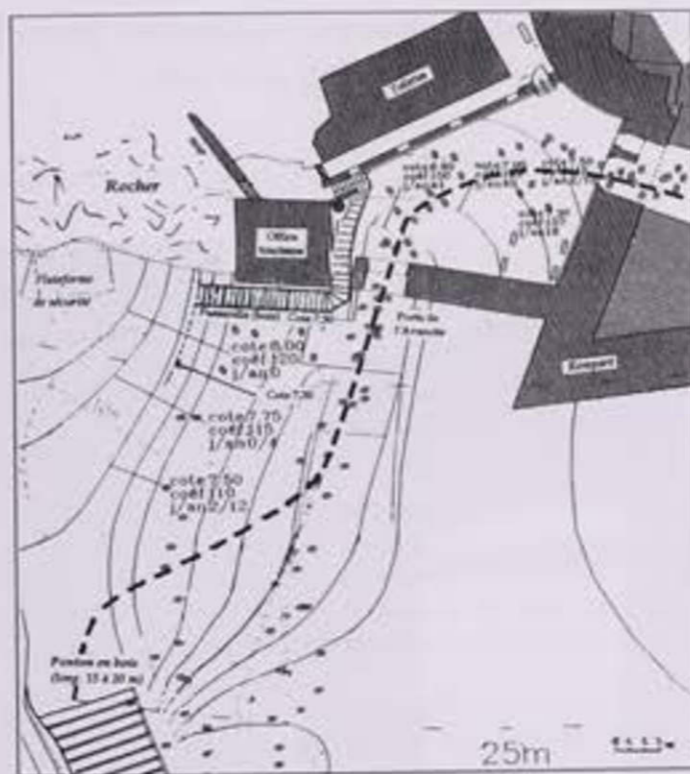
Panorama sur le futur estuaire du Couesnon, vu du Mont

Les photos anciennes montrent qu'avant 1969, lorsque les marées remplissaient le canal du Couesnon, le lit de l'estuaire entre la Caserne et le Mont présentait une unique et vaste courbe majestueuse à la mesure de la grandeur du site et de son caractère maritime. C'est cet aspect que l'Association souhaiterait retrouver après l'achèvement des travaux.

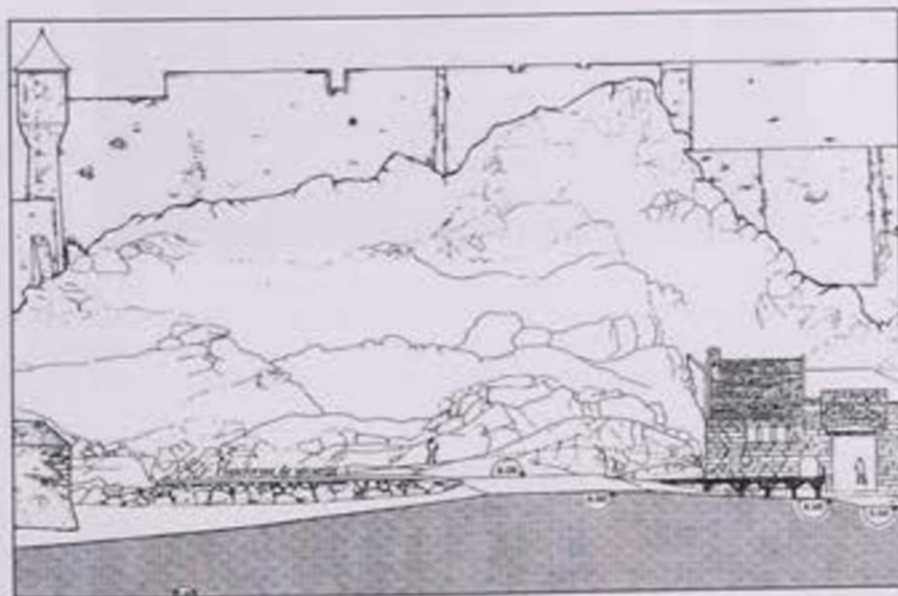
L'Association considère que les épis prévus sont de nature à figer immanquablement les lits dans des tortillons peu spectaculaires s'opposant à la libre divagation des eaux. Or ce sont les libres divagations des chenaux provoquées par les conflits entre les tracés des courants de flot ou de jusant et ceux des rivières en crue qui permettent le maintien d'espaces de grèves, seul paysage apte à fournir la preuve, à basse mer, de la persistance d'une activité marine autour du Mont.

Les épis agiront comme des freins sur les courants de chasse, à l'encontre du but recherché. D'autre part, l'expérience montre que les restes d'anciens cordons d'encrochements orientés obliquement par rapport aux courants sont à l'origine de trous d'eau dangereux. Les épis produiront les mêmes effets, même avec une faible pente.

Pour toutes ces raisons l'Association recommande de surseoir à la construction des divers épis tant que les lits des bras du Couesnon ne se seront pas stabilisés dans un nouveau profil d'équilibre. Il sera toujours temps de reconsidérer alors la question des épis, de leurs caractéristiques et de leurs emplacements.



Solution d'une passerelle d'accès au Mont jusqu'à une cote des eaux à 7,30 - vue en plan (d'après dessin de P.A. Lablaude, modifié, in dossier Mission Mont-Saint-Michel)



Solution d'une passerelle en bois à la cote 7,30 - vue de face (d'après dessin de P.A. Lablaude, modifié, in dossier Mission Mont-Saint-Michel)



"La Normandie monumentale et pittoresque"

Le Mont-Saint-Michel
 Porte d'entrée à marée haute
 par l'abbé A. Bouillet

Photographie de H. Magron

Havre-Lemaire et C^e, imprimeurs-éditeurs, 1896

Conseil d'administration du 7 décembre 2002 chez René BESSON à 14 h 30

Étaient présents : Tout le Conseil d'Administration, sauf Henry Decaëns et André Fournier excusés.

Le P.V. du 20/09/02

Après quelques corrections est accepté. Une copie des observations de l'association remises à la commission d'enquête a également été envoyée avec courrier de Jacques Lucas le 22 novembre à 22 interlocuteurs : préfets, sous-préfets, députés, sénateurs et administrations liés au projet (liste page 16).

De même Jacques Lerebours Pigeonnière et Jean Mingasson ont rendu de nombreuses visites, avec le document, pour présenter nos observations notamment à M. Jeanneau, architecte du Mont qui doit prendre contact avec Alain L'Homer.

Réunion du Conseil scientifique du 28/09/02

A. Nemo résume cette réunion chez Monsieur le professeur Guillotel où était invitée Madame Babois, chef de projet du Centre de livre manuscrit du Mont-Saint-Michel.

Deux thèmes principaux

"Le Cartulaire" et le marché que doit passer la Mairie d'Avranches pour la numérisation totale des Manuscrits, et la décision d'ouvrir entièrement le cartulaire par une commission présidée par M. Arnoult, Inspecteur général des Bibliothèques de France, et à laquelle participe, entre autres, Messieurs le Professeur Pierre Bouet, M. Emmanuel Poulle membre de l'institut.

Depuis cette date du 28/09/02, nous savons que le Maire d'Avranches va, le 16 décembre, faire adopter par le Conseil municipal le lancement de l'appel d'offre. L'adjudication ne pourra être décidée au mieux qu'après la 2^{ème} quinzaine de Janvier 2003.

Réception des Montois le 12 octobre 2002

Pour l'Association, étaient présents : J. Lucas, A. Nemo, M.-F. Epron, A. Fournier.

Pour les Montois : Monsieur Gaulois, Maire du Mont-Saint-Michel, Monsieur Jean-Pierre Hochet, Monsieur Luizard, Monsieur et Madame Lochet, le Père François des Frères de la Communauté de Jérusalem, deux représentantes de Sœur Judith, Madame Lebec et Monsieur Luc Epron, plus une quinzaine de personnes.

Reproche nous a été fait d'avoir organisé cette réception trop tôt dans l'après-midi (17h30). Une heure plus tard, sans doute aurions-nous eu plus de monde !

Affaires en Justice

S.T.P.M – Les permis de construire ont été refusés, mais Monsieur Vannier refuse d'obtempérer.

Monsieur le Préfet de la Manche et d'autres personnalités ont été rencontrés à ce sujet.

L'intervention de l'Etat aux côtés de l'action que nous poursuivons est demandée.

SIVOM. – Jacques Lucas va déposer un mémoire pour répondre à la position actuelle du SIVOM à notre rencontre.

Détermination de la date des prochains C. A. et A. G.

Antoinette Abadie note les propositions pour le 19 ou 26 mars 2003 à Neuilly-sur-Seine. Antoinette confirme par téléphone que la date retenue est le 19 mars.

Le choix de l'intervenant reste à définir. Cela se fera aussi vite que possible après renseignements complémentaires que doit recueillir A. Nemo.

Projet d'affiche

Cette affiche doit être suivie par la même commission qui s'occupe de l'Album de photos sur le Mont-Saint-Michel du frère François Bidet, frère de Saint-Edme.

Moyens de générer des recettes

1 - Recrutement de jeunes et plus jeunes. Voir avec le secrétariat s'il est possible d'obtenir une liste des adhérents permettant de refaire une échelle des âges.

2 - Gérard Colmaire propose une opération 1 + 1 qui suppose que chaque membre fait entrer un nouveau membre en essayant d'intégrer un maximum de jeunes. Opération à lancer lors de l'A.G. de mars 2003. Il est également préconisé de profiter d'annonces faites à la presse pour rappeler les contacts à prendre en vue d'adhérer à l'Association.

3 - Remettre en place un réseau de correspondants à travers la France. Alain L'Homer pourrait réfléchir à ce problème.

4 - Réenvisager des annonces publicitaires dans le Bulletin selon un tarif à définir.

Questions diverses

Pouvoirs à donner au Président. Après délibération, le Conseil adopte les résolutions suivantes

Première résolution : Pouvoirs du Président.

"Le Conseil d'Administration délègue à son Président les pouvoirs les plus étendus pour exécuter les décisions de l'Assemblée générale ou du Conseil et assurer le bon fonctionnement de l'Association en la représentant auprès de tous tiers et organismes publics ou privés. Sans dessaisir le Conseil de ses pouvoirs statutaires, le Président est investi d'une large délégation de pouvoirs, avec faculté de substitution, pour procéder à toutes opérations courantes nécessaires ou utiles au bon fonctionnement de l'Association, et notamment, réaliser toutes opérations financières courantes, faire ouvrir et fonctionner à cet effet tout compte bancaire, engager le personnel nécessaire."

Cette résolution est rédigée et adoptée en séance.

Deuxième résolution : Actions en justice.

"Le Conseil d'Administration délègue à son Président le pouvoir d'agir en justice au nom de l'Association et de la représenter tant en défense qu'en demande devant toute juridiction de tous ordres, notamment judiciaires ou administratifs. Le Président du Conseil dispose d'une délégation permanente pour ester en justice dans le cadre des actions décidées par le Conseil."

Cette résolution est rédigée et adoptée en séance.

Marquer les dons de l'Association par une plaque, à l'intérieur du Mont : exemple de la "Pieta" pour la chapelle Saint-Etienne qui a été effectivement acquise par les Amis du Mont pour la somme de 17.690 Francs, achat proposé à l'A.G. du 16/01/1978, par souscription (Bulletin n° 84, p. 23).

La séance est levée à 17h45.

Conseil d'administration du 19 mars 2003 à Neuilly-sur-Seine (16 h 30)

Étaient présents : Jacques Lucas, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jean Mingasson, René Besson, Gérard Colmaire, André Fournier, Antoinette Abadie, Marie-France Epron, Alain L'Homer, Yves Ozanne, Hervé Robilliard, André Nemo, Yann Le Mouél.

Jacques Lucas et Jean Mingasson présentent Madame Martine Le Mouél, invitée à ce conseil, qui a accepté d'être accréditée par lui, comme chargée de communication auprès des journaux nationaux et régionaux (Normandie, Bretagne).

Le rôle de Madame Le Mouél est à définir de façon claire et nette.

I - Acceptation du P.V. du C.A. du 07 décembre 2002

Marie-France Epron demande que l'on rajoute comme présents à la réunion des Montois du 12 octobre 2002, Monsieur Jean-Pierre Hochet et son épouse.

Marie-France Epron précise, à propos de l'intervention de Luc Epron à cette réunion, que ce dernier n'avait voulu qu'attirer notre attention sur l'interprétation des termes "insularité" et "caractère maritime", ce qui pourrait entraîner modification de nos statuts.

II - Élection au Conseil d'Administration

Le Bureau présente au C.A. les candidats aux postes d'administrateurs et pense pourvoir à trois postes vacants :

- Bernard Landouzy, Préfet de région honoraire et ancien membre du Conseil d'Etat
- Marie-Agnès Avenel, Maître de Conférence en latin à l'Université de Caen
- Romain Bechet, étudiant préparant un doctorat de 3ème cycle (en commerce international)

Pour le futur, il est rappelé que le Bureau agrée les nouvelles adhésions et que, lors de la convocation à l'Assemblée générale, concernée par des élections, il est fait appel officiel à candidature par les adhérents qui voudraient faire partie du Conseil.

III - Maintien ou modification des cotisations annuelles.

Le montant actuel des cotisations est maintenu.

IV - Contentieux juridiques

a) SIVOM : Péage des parcs de stationnement

Le Tribunal administratif de Caen est saisi d'une demande d'annulation de la fixation à 4 Euros du coût de stationnement ce qui représente une augmentation de 75% par rapport au prix précédent en francs. Nous sommes en attente de fixation à l'audience.

b) Terrasses Poulard

L'Etat a décidé d'intervenir aux côtés de l'Association pour soutenir l'action que celle-ci a engagée tendant à modifier la façade donnant sur les remparts, façade qui a été réalisée sans permis de construire ou en application d'un permis annulé, ce qui revient au même. Monsieur François-Xavier Bouttereux a été mandaté par l'Etat sur proposition que Jacques Lucas avait faite.

c) Autres constructions

Des constructions sans permis ont été signalées par M. Jeanneau, nouvel architecte en chef des Monuments historiques, qui en a fait part à la DRAC par lettre du 1^{er} octobre 2002. Nous suivons l'évolution de ces remarques qui démontrent que notre attention n'est pas limitée au seul immeuble de la "Mère Poulard" (Terrasses Poulard).

V - Projets de l'Administration du MONUM au Mont

André Nemo résume rapidement sa longue rencontre du lundi 17/03/03 avec Monsieur Hochet, administrateur du Mont, et Madame Moquet son adjointe.

Ces derniers font part du Programme culturel qui sera réalisé au Mont pour l'année 2003 et parlent également du projet de l'ascenseur pour lequel Monsieur le Ministre de la Culture vient d'accepter le principe de la réalisation d'une étude de faisabilité.

Il nous est également indiqué qu'une exposition intitulée "Le Tour de France de Mérimée" sera organisée au Mont du 23 août au 30 septembre avec la présentation d'une centaine de photos d'époque.

Les points ci-après concernent particulièrement l'Association.

a) Nous pouvons tenir notre Assemblée générale de septembre 2003 le samedi 27 septembre dans la salle de Belle-Chaise.

b) Comme promis, un local de 30 à 50 m² nous sera accordé par une convention, au 2^{ème} étage des Fanils et ce, au début de l'été 2005.

c) Le colloque sur les origines du Mont prévu pour septembre 2003 est reporté, pour raisons financières, à septembre 2004.

VI - Projet de publicité dans le bulletin de l'Association

Pas d'avancées particulières concernant ce dossier. Le principe reste acquis, seule la mise en place reste à faire. Le Président de la SNCF et les présidents directeurs généraux du groupe Hachette seront contactés.

VII - Conseil scientifique

Le Conseil scientifique s'est réuni ce matin du 19 mars 2003 dans la prestigieuse salle des Cinq Académies à l'Institut.

Etaient présents : Monsieur Victor Convert, Président.

Messieurs Emmanuel Pouille, Pierre Bouet, Guillotel, Contamine, Fernand Verger, André Nemo, secrétaire de séance.

L'Association était représentée par Jacques Lucas. Hervé Robilliard y assistait aussi. Deux thèmes étaient à l'ordre du jour :

a) Le Cartulaire (Manuscrit 210).

Une réunion s'est tenue le 11/03/03 à Avranches en présence de Monsieur Arnoult (Inspecteur général des Bibliothèques de France), de Messieurs E. Pouille et P. Bouet.

Il est créé une commission de dix spécialistes.

Cette dernière se réunira les 14 et 15 mai 2003, réunion au cours de laquelle décision sera prise en ce qui concerne la dépose de la reliure pour numérisation spécifique en vue de l'édition.

Il faudra sans doute accepter une coédition avec la municipalité d'Avranches.

b) Le Prix :

Le travail présenté par une étudiante de Caen étant arrivé hors délais, cette maîtrise sera examinée avec d'autres projets pouvant être présentés en 2003.

Mais il faut relancer un courrier d'information et personnaliser celui-ci. Listes ont été remises à André Nemo qui diffusera un courrier nouveau rédigé par Monsieur Victor Convert.

VIII - Photos et cartes postales à partir de l'Album de François Bidet, frère de Saint-Edme (1870).

A la demande de la commission créée à cet effet, André Nemo a poursuivi ses entretiens avec "l'Atelier de Photographie" de Dominique Auvray, à Avranches.

a) Cartes postales

- elles seront de très bonne qualité photo, marquées au nom de l'Association et indiquant l'origine de la prise de vue.

- elles ne seront distribuées que par l'Atelier de Photographie et l'Association.

- l'Album contenant 30 planches, un programme de 5 ans pourrait être lancé (6 cartes postales par an), pour maintenir dans le temps l'intérêt du public et des collectionneurs.

- un contrat en bonne et due forme entre l'Association et le photographe sera étudié juridiquement avant signature entre les parties.

N.B. : Prix d'achat unitaire = 0,65 € TTC

Prix de vente unitaire = 1,20 € TTC

L'Association pense pouvoir en vendre 1 000 par an minimum avec un approvisionnement en flux tendu, donc étalement en trésorerie et stock minimum.

b) Photos de dimensions égales à celles de l'Album.

Les tirages seront numérotés, en nombre à déterminer, avec ou sans support. Six photos seront choisies pour une première exposition qui pourrait être organisée chez SILOE (Maison du Pèlerin) avec l'accord du Père André Fournier.

D'autres expositions pourront se faire à Granville, Avranches et autres lieux.

Prix du tirage : 34,65 € TTC pièce.

(Et s'il le faut collage sur support PVC : 25,53 € TTC pièce). Prix de vente à déterminer par l'Association, ces photos ne pouvant être vendues que par cette dernière ou le réseau de distribution décidé par l'Association.

IX - Annonce est faite de la signature d'un contrat d'assurance en responsabilité civile pour l'Association, le C. A. et le Bureau.

Hervé Robilliard s'est chargé de finaliser par un contrat ce problème.

X - Budget prévisionnel et comptes

Le projet de budget devra tenir compte des éléments constitutifs de recette et dépenses pour chaque années à venir.

Exemple : frais engagés pour le Conseil scientifique et l'édition future du Cartulaire.

Frais et recettes fournis par les cartes postales et les photos

Recettes de publicités pour le Bulletin

Etc...

Le trésorier jugera de revenir à l'année légale s'il y a lieu.



XI - Deuxième centenaire de la naissance de Mérimée

Peu d'éléments en notre possession à ce jour, mais l'idée est lancée de demander à Henry Decaëns s'il ne pourrait pas nous faire le 27 septembre prochain une conférence sur Mérimée, son action en tant qu'inspecteur général des Monuments historiques et sa vision sur le Mont-Saint-Michel en particulier.

XII - Adresse e-mail et ouverture d'un site internet pour l'Association.

Le jeune Charles-Henri Robilliard a fait un travail très sérieux pour nous faciliter l'ouverture d'un site internet pour lequel nous devons trouver le serveur idéal.

En résumé, à partir d'un index (page d'accueil), nous pourrions amener les visiteurs de ce site sur les thèmes suivants

- Association (statuts, Conseil d'administration, Bureau, les Présidents, etc...)
- L'Insularité du Mont
- Caractère historique
- Caractère artistique
- Conseil scientifique (règlement du Prix, etc..)
- Liens avec www.abbaye-saint-michel.fr (MONUM)
- Et www.projetmontsaintmichel.fr (M. Malhomme)
- Ecrivez-nous
- Boîte e-mail

Le schéma ci-dessus peut être modifiable à notre guise dès sa parution ou dans le temps. Mais à nous de trouver l'équipe pour faire évoluer et réussir ce site, sous l'autorité du Bureau de l'Association.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général

Le Président



Assemblée générale du 19 mars 2003 à Neuilly-sur-Seine, à 19 heures

Le président Jacques Lucas, ouvre la séance à 19 heures dans la salle Jeanne d'Arc de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Neuilly et accueille

M. Malhomme, Ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef de la Mission Saint-Michel

M. Emmanuel Pouille, membre de l'Institut et membre du Conseil scientifique des Amis du Mont-Saint-Michel

M. Hubert Lepoutre (AGEB)

Jacques Lucas poursuit son allocution par son rapport moral que nous publions dans son intégralité ci-après ; puis après avoir remercié notre ami René Besson d'avoir tenu les comptes de l'Association pendant des années, fait remettre à ce dernier un souvenir en relation avec son activité montoise.

Jacques Lucas présente alors à l'Assemblée les comptes au 31/08/2002 (tous les participants ayant en main : le bilan, les comptes de résultats du 1/09/2001 au 31/08/2002, un commentaire sur les comptes ainsi qu'une reconstitution expliquée du résultat).

Ces documents, également publiés ci-après, ont été établis par Hervé Robilliard.

Jacques Lucas passe alors la parole à Gérard Colmaire qui rend un éloge mérité à Henry Decaëns qui nous a demandé d'accepter sa démission du Conseil d'Administration et de son poste de Secrétaire général dans le Bureau.

Il est procédé à l'élection du Conseil d'Administration pour la réélection de Jacques Lucas, Jean Mingasson, Hervé Robilliard, André Fournier, Gérard Colmaire

et à l'élection de trois postulants désirant entrer au Conseil pour remplacer Henry Decaëns, René Besson et Yves Ozanne, démissionnaires.

Ces trois sortants restent membres de l'Association et doivent être chaleureusement remerciés pour leur longue activité, à différents niveaux, dans nos instances.

Jacques Lucas demande alors aux postulants de se présenter à l'Assemblée :

- Bernard Landouzy est Préfet de Région honoraire, ancien Conseiller d'Etat
- Marie-Agnès Avenel est Maître de Conférences en latin à l'Université de Caen
- Romain Béchet, jeune homme de 23 ans, fait des études de commerce international et appartient à une famille qui a toujours été très proche de notre Association. En s'investissant dans l'Association, il réalise ainsi le vœu de sa grand-mère, Camille Béchet, aujourd'hui disparue.

Avant de passer au vote sur bulletins préparés, le Président accepte trois scrutateurs volontaires : Marie-France Epron, Yves Ozanne et Antoinette Abadie qui effectueront le dépouillement de vote dont le résultat après scrutin a été ainsi établi.

Présents ou légalement représentés = 224 = suffrages exprimés

Gérard Colmaire	224	Jacques Lucas	209
Jean Mingasson	224	Bernard Landouzy	224
Hervé Robilliard	224	Marie-Agnès Avenel	223
André Fournier	224	Romain Béchet	222

Plusieurs administrateurs dont le mandat n'est pas arrivé à terme restent donc au C.A. Ce sont Jacques Lerebours Pigeonnière, Antoinette Abadie, Marie-France Epron, Yann Le Mouél, André Nemo.

Jacques LUCAS annonce les résultats en constatant la réélection et l'élection des huit membres correspondant aux postes à pourvoir. Le Président demande alors que le nouveau C. A. se réunisse immédiatement pour élire son Bureau.

Avant toute chose, remercions pour tout le travail accompli et son grand dévouement Jacques Lerebours Pigeonnière, pour les dix ans qu'il vient de passer avec nous comme vice-Président ; il a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat au Bureau, s'étant fixé lui-même une limite d'âge qu'il avait dépassée comme octogénaire ! Fort heureusement pour nous, Jacques Lerebours Pigeonnière reste membre du Conseil d'Administration et du Comité de lecture. Merci !

Pendant ce court moment, il a été présenté aux Amis présents une cassette vidéo réalisée par Messieurs Jean-François Bessonnet et Frédéric Daubic, tous deux diplômés de l'École d'architecture de Nantes. Ce travail réalisé en 1994 avec le soutien de Monsieur P. A. Lablaude, alors architecte en chef et inspecteur général des Monuments historiques, s'intitule "Une modélisation du Mont qui le déconstruit d'aujourd'hui aux origines." Que les deux auteurs soient félicités et remerciés.

Jacques Lucas annonce à l'Assemblée la constitution du nouveau Bureau ainsi composé : Président, Jacques Lucas ; 1^{er} Vice-Président, Jean Mingasson ; 2^{ème} Vice-Président, Alain L'Homer ; Secrétaire général, André Nemo ; Trésorier, Hervé Robilliard.

Pour terminer cette soirée, Jacques Lucas donne la parole à Alain L'Homer, membre du Conseil scientifique qui nous fait un très brillant et passionnant exposé très documenté sur les "Folies et métamorphoses de l'estuaire du Couesnon de 1850 à nos jours". Cette intervention sera intégralement publiée dans notre Bulletin de l'année 2003.

La séance est levée vers 22h45.

Le Secrétaire général

Le Président

Assemblée générale du 19 mars 2003

Allocution de Jacques LUCAS

Chers Amis,

Nous voici réunis, une fois de plus, dans les locaux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-Neuilly. Je remercie Antoinette Abadie, notre chef du protocole, qui a la haute main sur les lieux.

Je voudrais tout d'abord excuser un certain nombre de personnalités :

M. Léon Jozeau-Marigné, président de notre Comité d'Honneur,
M. Philippe Grégoire, préfet de la Manche,
M. Philippe Ronssin, sous-préfet d'Avranches,
M. René Garrec, sénateur, président du Conseil Régional,
M. Jean-François Legrand, sénateur, président du Conseil Général de la Manche,
M. Pierre Aguiton, vice-président du Conseil Régional,
M. Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel,
Mme Marguerite Moquet, ingénieur culturel de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel,
M. Philippe Lalaut, de la Mission Mont-Saint-Michel,
Mme Marie-Claude Manet, présidente de l'AGEB,
Mme Elisabeth Gautier-Desvaux, qui a quitté son poste de directrice des affaires culturelles de Basse-Normandie pour le même poste en Bretagne.

Je salue ensuite tout particulièrement Monsieur François Malhomme, responsable de la Mission Mont-Saint-Michel, Monsieur Emmanuel Poulle, ancien directeur de l'École des Chartes et membre de notre Conseil scientifique, Monsieur Hubert Lepoutre, représentant de l'Association des Amis de Genêts et de la Baie (AGEB).

Hommage à Prosper Mérimée

Cette année 2003 est celle du bicentenaire de Prosper Mérimée. Son ami Stendhal est venu à Avranches. Il a pu bénéficier, après une longue montée,

« d'une vue complète du Mont-Saint-Michel, qui se montrait à gauche dans la mer, fort au-dessous du lieu où j'étais. Il m'a paru si petit, si mesquin que j'ai renoncé à l'idée d'y aller. Ce rocher isolé paraît sans doute un pic grandiose aux Normands, qui n'ont vu ni les Alpes ni Gavarnie ».

En revanche, Mérimée s'est tout de même rendu au Mont-Saint-Michel : il écrit en 1841 au vice-président de la Commission des Monuments Historiques :

« Je suis allé au Mont-Saint-Michel qui n'a pas bougé de place depuis au moins quinze ans que je l'avais vu. Mais l'église depuis l'incendie est devenue visible, en quoi elle gagne considérablement. Les pierres mêmes ont acquis par le feu une teinte admirable. L'ornementation étant nulle n'a point souffert ; mais il a fallu refaire en sous-œuvre deux piliers. Deux autres réclament la même opération, enfin le transept est étré sillonné depuis le haut jusqu'en bas, moyennant quoi il soutient la tour du télégraphe. Le chœur est demeuré intact. L'abbé Lecour voudrait bien que nous donnassions de l'argent pour refaire sa nef, mais si on la refait on y mettra aussitôt des cellules et nous aurons perdu

notre argent. Nous ne sommes point chargés de loger Monsieur Barbès et tutti quanti. Il m'était resté je ne sais quelle idée avantageuse de l'architecture gothique du Mont-Saint-Michel. Cette fois cela m'a paru horrible. Le granit n'est point destiné à faire des clochetons, et des « crosses » comme dit Monsieur Leprevot, et la brume salée de l'ouest a déjà fait justice de toutes les moulures. Elles ressemblent à des morceaux de sucre imbibés d'eau ».

Il ne faut donc pas toujours se fier à l'avis d'une seule personne, même éminente !

Départ d'Henry Decaëns

Cette année, comme tous les deux ans, nous allons devoir procéder au renouvellement de la moitié sortante du Conseil d'administration. Nous en reparlerons plus tard pour le détail, mais sachez dès maintenant que nous devons faire face au départ imprévu de notre fidèle ami Henry Decaëns, qui a décidé de se retirer du Conseil d'administration.

Il ne quitte pas le Mont-Saint-Michel, ni notre association, et nous pourrions le retrouver le plus souvent possible, mais il préside le Conseil scientifique des Chemins Montois, et n'a plus suffisamment de disponibilités pour exercer ses fonctions de secrétaire-général. C'est lui qui a formé une bonne partie des guides-conférenciers et ses publications ont considérablement enrichi la bibliographie qui concerne le Mont-Saint-Michel (celle-ci est jointe à ce bulletin). Pour notre association, il a tenu le bulletin annuel pendant de nombreuses années. Il en est, en quelque sorte, la mémoire et, disons-le, la personnification. Je tiens à remercier le maître, l'érudit, l'historien, le passionné, l'ami qu'il a su être pour nous. Nous regrettons profondément son départ du Conseil, il aura toujours sa place parmi les Amis. Nous souhaitons bon vent à sa nouvelle activité (avec le Mont le vent est toujours de la partie), et nous envions les Chemins Montois, qui profiteront plus directement de ses compétences !

Nouvelles nominations au Mont-Saint-Michel

Je vous rappelle les nominations que je vous avais annoncées l'an dernier : M. François Malhomme, ingénieur général des Ponts et Chaussées, remplace M. Jean-Pierre Morelon, qui se repose à Ugine en Savoie. Il est assisté de M. Lalaut, nouveau chef de Mission, à la place de M. Unterreiner. M. Jeanneau est le nouvel architecte en chef du Mont-Saint-Michel, fonction jusque-là confiée à M. Lablaude.

Nous avons pu les rencontrer tous les deux en particulier, par l'intermédiaire de nos deux vice-présidents et publiquement, à l'assemblée de septembre, au Mont, à laquelle ils ont assisté. M. Jeanneau a pu profiter de la présence de Nicolas Simonnet pour faire une visite très privée des parties romanes et des terrasses non ouvertes au public, puis de la Merveille avec le groupe des Amis qui avait choisi cet itinéraire.

Je tiens à ce propos à présenter des excuses, en mon nom et en celui de l'association. J'avais, en effet, annoncé qu'après le traditionnel déjeuner de la réunion de septembre, trois groupes pourraient visiter l'abbaye : le premier, avec M. Yves Gallet, le conférencier du matin, devait visiter l'église abbatiale, et voir, sur le terrain, ses ressemblances avec la cathédrale d'Évreux. Le deuxième groupe devait visiter l'abbaye romane et le troisième la Merveille. Je reconnais que ce fut un échec pour le deuxième groupe, resté enfermé dans la crypte des Trente-Cierges pendant un quart d'heure et privé de commentaire sur les autres salles, en particulier sur les logis de Robert de Torigni.

Jusqu'au dernier moment, nous avons espéré trouver un conférencier digne de notre auditoire, mais le 21 septembre était aussi la journée du patrimoine, si bien que nous n'avons pu trouver le guide qu'il nous fallait. Nous ferons mieux la prochaine fois !

Bilan des activités de l'année

L'an dernier nous avons concentré notre réflexion sur le rôle qui devait être celui de notre association. Notre démarche n'était ni conservatrice ni réactionnaire : nous voulions redéfinir les fondements de notre association pour mieux nous ouvrir sur l'extérieur ensuite.

C'est ainsi que nous avons augmenté le nombre des membres du Bureau. Nous avons mis en place le Conseil scientifique, qui travaille efficacement et s'est encore réuni ce matin à l'Institut, grâce à la présence, parmi ses membres, de M. Emmanuel Pouille. Nous avons donné un rôle précis à chacun des membres du Conseil d'administration, pour augmenter les responsabilités et l'efficacité du travail. Le nouveau secrétaire-général adjoint, André Nemo, nous a fait une communication l'an dernier, sur quelques-unes des très nombreuses activités de nos prédécesseurs. Nous voulions en tirer des enseignements.

Les réceptions

Pour faire connaître notre association, nous avons reçu beaucoup de monde. Je vous avais annoncé, en mars 2002, que nous souhaitions d'abord recevoir les habitants du Mont-Saint-Michel, puis les élus des communes de la baie. En fait, pour des raisons pratiques, nous avons dû inverser l'ordre des réceptions. De plus, nous avons reçu d'autres groupes, dont je vous parlerai ensuite.

Élus locaux de Granville à Cancale

J'ai déjà eu l'occasion de parler de la réunion du 13 avril 2002, qui a rassemblé les élus locaux de Granville à Cancale. Nous avions prévu de les recevoir dans la salle de Belle-Chaise, mais, vu le nombre de réponses positives, nous avons pu obtenir de M. Hochet que la réception se tint dans le réfectoire des moines. Environ trois cents personnes étaient présentes, ce qui montre l'intérêt qu'a suscité notre initiative. Nous déplorons cependant que les participants, venus trop nombreux, n'aient pas pu échanger entre eux, ni avec nous, comme nous l'aurions souhaité. Je crois que tous étaient heureux de la visite qu'ils n'auraient pas faite autrement. Quelques-uns ont adhéré depuis à l'association.

La réunion des Montois

La réunion avec les Montois n'a pas été la plus facile à organiser. Il fallait que la période de l'année et l'horaire soient compatibles avec leur activité professionnelle. Il fallait aussi trouver une salle qui permette de réunir les habitants du Mont en terrain neutre, tout en leur offrant, suivant la tradition française, à boire et à manger agréablement. Nous avons dû attendre le 12 octobre pour nous réunir dans les nouveaux locaux du Centre Saint-Aubert, Maison du Pèlerin. Nous y avons accueilli le maire et un élu du Mont, agriculteur à l'ouest du Couesnon, ainsi qu'un certain nombre de propriétaires. Le débat a surtout porté sur les inconvénients que la suppression de la digue causerait aux habitants.

Les anciens de l'École Centrale engagés dans les transports

Nous avons reçu par ailleurs une délégation des Anciens de l'École centrale engagés dans les transports. Venus le 6 avril écouter un rapport sur la Mission Mont-Saint-Michel et le maintien du caractère maritime, ils ont ensuite visité le Mont. Bien entendu, j'en ai profité pour montrer l'intérêt qu'il y avait pour eux d'adhérer aux Amis... !

Les paroissiens de Garches et les cadres chrétiens

Le 29 septembre, mon cousin, Pierre Vernon, curé de Marnes-la-Coquette et aumônier de l'hôpital de Garches, avait organisé un week-end de réflexion à Saint-Jean-le-Thomas, qui devait se terminer par une visite de l'Abbaye et la messe de la Saint-Michel. Au dernier moment, tous les guides étaient pris et Pierre Vernon a fait appel à moi, qui m'étais déjà rendu dans sa paroisse pour parler du Mont et du maintien du caractère maritime. J'ai pu guider une soixantaine de personnes par mes itinéraires personnels, et j'en ai été remercié par une dizaine d'adhésions.

Le colloque «De la Normandie à la Sicile, Réalités, Représentations, mythes»

Quelques-uns d'entre nous ont assisté au colloque international tenu aux Archives départementales de Saint-Lô, du 17 au 20 octobre 2002. Il regroupait des spécialistes français et italiens des relations entre la Normandie et l'Italie méridionale, qui connaissent bien le Monte San Angelo au Mont Gargan. Ces chercheurs ont profité d'une visite au Mont-Saint-Michel, offerte par le Conseil Général de la Manche, que j'ai pu suivre avec eux. Quel régal pour un ami du Mont de voir l'intérêt et l'effet que la découverte du monument produit sur des gens intelligents et cultivés !

Enfermés dans les logis de Robert de Torigni, je leur ai présenté l'action de notre association, et je les ai informés des deux prix offerts sous le contrôle de Conseil scientifique : le prix « Louis d'Estouville », doté de 800 € pour un mémoire de maîtrise, et le prix « Robert de Torigni », doté de 1600 € pour une thèse de doctorat.

La rentrée judiciaire

J'ai encore eu l'occasion, le 15 janvier dernier, de mieux faire connaître le Mont à un certain nombre de mes confrères. En effet, chaque année, a lieu la rentrée judiciaire, au cours de laquelle les avocats invitent les magistrats, les auxiliaires de justice, les experts, etc, à partager un repas dans un restaurant de la circonscription. Cette année, nous nous sommes retrouvés à l'Hôtel Saint-Pierre au Mont. Aussi m'a-t-il été demandé de faire visiter l'abbaye après le déjeuner. Je remercie à nouveau M. Hochet de m'avoir laissé les clefs.

Nous avons fait une visite chronologique assez complète, dont tout le monde a été enchanté, si bien que ceux qui avaient pensé à une visite traditionnelle et ne sont pas venus, m'ont demandé de refaire l'opération une autre année... !

Le maintien du caractère maritime du Mont

Nous avons déposé un dire à l'enquête publique, dont le texte avait été approuvé par la majorité des membres présents à l'assemblée générale de septembre. Notre problème essentiel concerne l'entrée au Mont. Or, le rôle de la Mission s'arrête au pied

des remparts, comme les commissaires-enquêteurs le rappellent à diverses reprises. Il convient maintenant d'intervenir auprès des responsables des Monuments historiques pour concilier le maintien du site avec les contraintes imposées par la sécurité.

Ne perdons pas espoir, car les travaux ne sont pas commencés, et nous avons encore le temps d'insister et de convaincre. C'est d'ailleurs l'avis des commissaires-enquêteurs. Ceux-ci répondent longuement tant à Messieurs Alain et Jacques L'Homer qu'aux Amis du Mont-Saint-Michel. Les dires de nos Amis rejoignent le nôtre, c'est pourquoi, une réponse groupée était possible. Il serait trop long d'analyser l'avis des commissaires-enquêteurs, qui ne prennent pas partie au fond.

M. Aillagon, ministre des Affaires culturelles, est venu à Caen et au Mont vendredi : il a confirmé que les travaux commencent fin 2003 ou début 2004. Le coût des travaux sera de 134.000.000 € TTC (880.000.000 F). L'Union européenne participera à hauteur de 17.150.000 €. Le solde sera payé par l'État à 60 % et par les collectivités locales à 40 % (Basse-Normandie 75 % et Manche 25 %). La Bretagne et l'Ille-et-Vilaine verseront chacune 4.440.000 €, somme inchangée depuis l'origine.

Le coût du stationnement d'un véhicule à la journée sera de 7,00 €. Il y aura un local d'accueil et d'informations d'une surface de 600 m² au lieu des 200 initialement prévus, près du parc de stationnement.

Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique s'est encore réuni ce matin dans les locaux de l'Académie française. C'est un lieu majestueux, calme, protégé, où l'on peut travailler avec efficacité. Le Conseil scientifique suit de près l'avancement des travaux d'aménagement du futur Centre des Manuscrits à Avranches et la possibilité de faire publier une copie du Cartulaire (Ms 210), chef d'œuvre du XII^e siècle.

L'Association financera ensuite, dans un deuxième volume, la publication d'un commentaire scientifique du Cartulaire, sous la direction de M. Hubert Guillotel, professeur d'histoire du droit à Rennes. C'est une opération d'envergure qui devrait contribuer à la promotion de notre association.

Le Conseil scientifique est également chargé de constituer le jury du prix que l'Association remettra aux étudiants qui lui auront soumis un mémoire de maîtrise (ou bac + 4), ou une thèse de doctorat (ou bac + 6), portant sur le Mont ou sa baie. Le prix « Louis d'Estouville, remis pour un mémoire, sera de 800 €, le prix « Robert de Torigni », pour une thèse, sera de 1600 €.

Le budget

Les comptes de l'association ont été tenus par notre ami René Besson pendant des années. Il a souhaité d'abord se faire seconder, puis se faire remplacer. Son mandat prend fin aujourd'hui, nous tenons à le remercier chaleureusement de son dévouement à la bonne marche de l'association. En votre nom, nous lui remettons un souvenir lié à son activité montoise.

La tenue des comptes requiert la plus grande attention et une extrême précision. Mais René Besson a été déchargé d'une partie de ses tâches, depuis que l'informatisation nous a permis de suivre le fichier des adhésions au secrétariat.

Les nouvelles décisions prises, notamment au profit du Conseil scientifique, génèrent de nouvelles dépenses, ce qui est toujours crucifiant pour un trésorier !

Le plan comptable uniformisé a conduit à modifier la présentation des comptes, si bien que le bilan que je vous sou mets (publié ci-après dans le présent bulletin) se présente de manière différente de celui des années antérieures. Il tient compte des stocks des gravures de Voisin et des port-folios Sagot, dont 97 ont été retrouvés l'an dernier. Vous pouvez constater que nous accusons une perte de 5.292,28 € (34.715,08 F) et que la somme perçue grâce aux cotisations a baissé de 11.249,37 à 9.864,75 € (73.791,03 à 64.708,52 F). En outre, les fiches des adhérents indiquent que nous sommes en grande partie retraités. C'est pourquoi, je lance un nouvel appel pour que les grands-parents fassent adhérer leurs petits-enfants, au besoin en leur offrant une première cotisation et en leur donnant envie d'adhérer et de venir à nos manifestations.

Nous demandons un quitus du bilan moral et du bilan financier (ils sont obtenus à l'unanimité des membres présents).

Le conseil d'administration

Nous devons enfin procéder au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration. Les membres sortants dont les noms suivent sont à nouveau candidats : Messieurs Gérard Colmaire, Père André Fournier, Jacques Lucas, Jean Mingasson.

Je cède maintenant la parole à chacun des candidats au Conseil d'administration, pour qu'ils se présentent à l'assemblée :

- M. Bernard Landouzy est ancien préfet de région à Bordeaux et ancien conseiller d'État.

- Mme Marie-Agnès Avenel est maître de conférences en latin à l'Université de Caen.

- M. Romain Béchet est étudiant en commerce international.

Après le vote, je donnerai la parole à notre ami Alain L'Homer, spécialiste de la baie, qui va nous expliquer son histoire depuis la disparition de la forêt de Scissy le 19 mars 706, jour de la Saint Joseph, comme aujourd'hui ! Nous vous montrerons également un film qui présente le démontage du Mont : on peut y voir les différentes étapes de la construction de l'Abbaye en remontant le temps. C'est en quelque sorte, en version animée, l'excellent ouvrage de notre ami Gérard Guillier, *Nous avons bâti le Mont-Saint-Michel*.

À l'issue du dépouillement des bulletins, je vous informe que sont élus ou réélus au Conseil d'administration : Marie-Agnès Avenel, Romain Béchet, Gérard Colmaire, Père André Fournier, Bernard Landouzy, Jacques Lucas, Jean Mingasson.

La prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 27 septembre 2003, au Mont-Saint-Michel, dans la salle de Belle-Chaise.



"La Normandie monumentale et pittoresque"

Le Mont-Saint-Michel

La Merveille - Vue prise de la Tour Nord
par l'abbé A. Bouillet

Photographie de H. Migron

Havre-Lemaire et C^e, imprimeurs-éditeurs, 1896

COMPTES ARRÊTÉS AU 31 AOÛT 2002 COMMENTAIRES

BILAN ACTIF

Stocks

L'inventaire complet des existants à ce jour, tant en ce qui concerne les 97 portfolios SAGOT recensés que les gravures d'Henri VOISIN ont été repris pour une valeur de vente possible, globalement, pour 5 880 Euros.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent, malgré quelques ventes, est due à l'incorporation des gravures d'Henri VOISIN qui ne figuraient pas à l'inventaire précédent, soit environ 2 500 Euros.

Valeurs Mobilières de Placement

Le portefeuille géré par la banque N.S.M.D. est composé des titres suivants :

15 Placements Nets, obligations à risque limité pour	24 089,00 €
166 Europe Expansion, plus sensibles, pour	20 177,87 €

Soit un total de : **44 233,87 €**

Pour lesquels nous avons effectué une provision de
aux fins de réactualisation - 11 519,14 €
d'où une valeur de **32 714,73 €**

Cette valeur nette est très sensiblement égale à celle de l'exercice précédent dans la mesure où les provisions au titre de cet exercice (1 914,85 €) correspondent aux acquisitions de l'année (2 095,03 €).

TRÉSORERIE

La trésorerie disponible à vue s'élève à 13 747,04 Euros en fin d'exercice contre 20 414,17 Euros au 31/08/2001.

Trois raisons à cela :

- Pas de cession de portefeuille en cours d'exercice
- Diminution des recettes
- Augmentation des charges

BILAN PASSIF

Report à Nouveau

Le report à nouveau de fin d'exercice est la somme algébrique de celui de fin d'exercice précédent

57 599,29 €

Moins la perte au 31/08/2001 - 1 006,99 €

Soit au 31/08/2002 **56 592,30 €**

Charges à Payer

Le montant de 1 041,75 € correspondent à des charges liées aux frais de fonctionnement.

Résultat

De ce qui précède, la perte de l'exercice s'élève à 5 292,28 € contre 1 066,99 € au 31/08/2001.

RECONSTITUTION DU RÉSULTAT

Stocks	2 500 €
Portefeuille	- 100 €
Trésorerie	- 6 700 €
Charges à Payer	- 1 000 €
Résultat arrondi	- 5 300 €

COMPTE DE RÉSULTAT

COTISATIONS

Nous constatons une baisse importante de 1 400 Euros, ramenant la participation des 279 adhérents à 9 864,75 Euros avec la répartition suivante :

2 de moins de 25	23,43 €
90 actifs	2 109,92 €
86 couples	2 593,50 €
101 bienfaiteurs	5 137,90 €
Total 279	9 864,75 €

FRAIS DE GESTION COURANTE

En retrait de 2 536 Euros par rapport à l'exercice précédent, ils s'élèvent à 6 153,79 Euros contre 8 698,79 Euros.

Les économies ont surtout porté sur les postes suivants :

Frais de personnel	860,00 €
Frais de déplacement	1 280,00 €
Frais de poste	500,00 €

AUTRES FRAIS SPÉCIFIQUES

Les postes suivants n'existaient pas au compte de résultat de l'exercice précédent :

Publicité	2 980,23 €
Réceptions de élus au Mont	3 300,99 €
Conseil Scientifique	758,37 €
Subvention Millénaire Tome IV	2 286,74 €

Soit un total de : **9 326,33 €**

**Procès-Verbal du Conseil d'Administration
du 19 mars 2003, à Neuilly-sur-Seine
au cours de l'Assemblée générale du même jour**

Le Conseil d'Administration nouvellement complété par l'A.G. se réunit pour élire son bureau et définir les tâches de tous les membres de ce Conseil.

Sont présents : Jacques Lucas, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jean Mingasson, Gérard Colmaire, André Fournier, Antoinette Abadie, Marie-France Epron, Alain L'Homer, Hervé Robilliard, André Nemo, Yann Le Mouél, Marie-Agnès Avenel, Bernard Landouzy, Romain Béchet.

Sont élus par le C.A. au Bureau

Président : Jacques Lucas
1^{er} Vice-Président : Jean Mingasson
2^{ème} Vice-Président : Alain L'Homer
Secrétaire général : André Nemo
Trésorier : Hervé Robilliard

Sont aussi réparties les missions suivantes :

A - Comité de lecture pour l'élaboration du Bulletin annuel :

Jacques Lucas, directeur de publication
Jacques Lerebours Pigeonnière
Antoinette Abadie
André Nemo, chargé de la composition et de la relecture avec l'imprimeur
Jean Mingasson.

Marie-Agnès Avenel est chargée de poursuivre la rubrique que tenait Henry Decaëns sur la bibliographie de l'année ; chacun est invité à lui transmettre l'information sur tout ce qui paraît sur le Mont-Saint-Michel.

(En dernière minute, Henry Decaëns nous dit accepter de poursuivre lui-même cette rubrique).

B - Comité du suivi de l'utilisation de "l'Album photographique" de François Bidet, moine de Saint-Edme, 1870.

- Edition de cartes postales et de photos aux dimensions des originaux
- Yann Le Mouél
- Alain L'Homer
- Marie-France Epron
- André Nemo

C - Antoinette Abadie : chef du protocole.

D - En liaison avec le Conseil d'Administration, Martine Le Mouél accepte de devenir notre chargée de communication, notamment avec la Presse.

**Le chevet flamboyant du Mont-Saint-Michel
et ses modèles dans l'architecture gothique
des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles**

par Yves GALLET

Le 21 septembre 2002

Chacun connaît le destin tragique du chevet roman de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel. Edifié au début du XI^e siècle, dans les premiers temps de la construction de l'abbatiale romane, ce chevet s'effondra le 20 septembre 1421. Il n'est plus connu que par une célèbre illustration des *Très Riches Heures* du duc de Berry, exécutée quelques années avant la catastrophe, et par des investigations archéologiques qui en ont révélé le plan à déambulatoire. C'est sur les ruines de ce chevet roman que fut rebâti le nouveau chevet, dans le style du gothique flamboyant, en plusieurs phases qui s'échelonnent de 1446 à 1522.

Si, plus élané que la construction précédente, ce chevet a fait basculer le centre de gravité du monument vers l'est (phénomène accentué depuis lors par la destruction du massif de façade et des travées occidentales de la nef au XVIII^e siècle), et s'il a ainsi conféré une nouvelle identité visuelle à l'abbatiale, ce très beau morceau d'architecture demeure paradoxalement l'une des parties les moins bien connues du monastère. On s'interroge en particulier sur les monuments qui ont pu servir de modèles au maître d'œuvre chargé de la reconstruction. La question est d'autant plus justifiée que le chevet du Mont-Saint-Michel occupe une place tout à fait singulière dans la création architecturale à l'époque du gothique tardif. En effet, non content d'être l'un des tout premiers grands chantiers flamboyants en Normandie occidentale, entrepris sitôt passés les dangers immédiats de la guerre et dès que s'estompent les impératifs financiers liés à la mise en défense du Mont, ce chevet présente aussi des caractères qui en font une œuvre à part dans l'architecture du gothique flamboyant et renvoient davantage à l'architecture gothique des XIII^e et XIV^e siècles.

* * * *

Ce n'est pas le lieu ici d'entreprendre une description approfondie du chevet flamboyant de l'abbatiale du Mont : de consistantes analyses peuvent en être trouvées dans la monographie de Paul Gout (1910) et celle de Germain Bazin (1933, rééd. 1978). Contentons-nous d'en rappeler les traits essentiels.

En plan (fig. 1), le chevet comporte un chœur assez court, de deux travées droites, dont les dimensions s'expliquent par l'exigüité de la plate-forme sur lequel s'élève l'édifice, ainsi que par la réutilisation des substructions du chevet roman. Ce chœur est terminé par un rond-point à sept pans, aux piles régulièrement espacées, dont l'implantation est déterminée par le recours à une figure géométrique simple mais symboliquement forte, le dodécagone. Un déambulatoire contourne le chœur et le rond-point, desservant une couronne continue de chapelles rayonnantes, qui elle-même comprend

cinq chapelles polygonales (abstraction faite de la chapelle nord, dont le plan rectangulaire est dicté par la proximité du porche de la salle des hôtes). Retenons donc à la fois le classicisme du plan, qui s'inscrit dans une typologie attestée depuis les premières années du XI^e siècle, et – c'est une singularité – la discordance, qui s'instaure à partir du rond-point, aux sept travées tournantes duquel ne correspondent que cinq chapelles rayonnantes, les premières travées tournantes du déambulatoire n'ouvrant que sur des chapelles rectangulaires.

En élévation (fig. 2), le chevet du Mont comprend trois niveaux : grandes arcades, triforium, fenêtres hautes. Les proportions des arcades et des fenêtres hautes s'équilibrent de part et d'autre d'un triforium. Celui-ci, élancé, et dont le mur de fond est ajouré, s'ouvre vers le vaisseau central par des baies garnies d'un garde-corps à arcature trilobée et qui s'inscrivent dans un encadrement rectangulaire. Le voûtement est simple : des voûtes d'ogives quadripartites pour les travées droites du chœur, une voûte à huit branches pour l'abside.

La conception des supports du chœur et de l'abside retient également l'attention (fig. 3). Il s'agit d'élégantes piles fasciculées, constituées de fines colonnettes serrées en faisceaux autour d'un noyau et montant de fond jusqu'aux voûtes. Le caractère le plus étonnant de ces piles tient toutefois à la mouluration des fûts des colonnettes : non pas une mouluration prismatique, ou même aiguë, acérée, comme souvent dans l'architecture flamboyante, mais une mouluration parfaitement ronde, ou torique. Et seules les colonnettes qui reçoivent une nervure du voûtement sont ornées d'un filet, qui souligne leur fonction architectonique.

Tous ces traits définissent le style du chevet, un style empreint d'un grand classicisme, en plan comme en élévation, jusqu'aux détails de la modénature encore ronde des supports, qui évoquent immédiatement à l'esprit des monuments antérieurs à l'apparition du gothique flamboyant. L'écriture architecturale apparaît dominée par une extrême "lisibilité" : en dépit de la suppression des chapiteaux, l'articulation des membres architecturaux, c'est-à-dire la distinction entre les éléments porteurs et les éléments portés, reste en effet parfaitement claire et perceptible, notamment par cette continuité visuelle, explicitement soulignée, qui s'établit entre la structure des supports et la retombée des ogives ou des rouleaux des arcades. Associée à la linéarité et à la sobriété des formes, cette rigueur d'une suprême élégance confère à l'ensemble la beauté d'une épure. Tout cela éloigne le chevet montois des tendances dominantes du gothique flamboyant, où, rivalisant de virtuosité et de raffinement formel, les maîtres d'œuvre se montrent davantage préoccupés de "brouiller" la perception des lignes structurelles, en chargeant l'architecture d'un abondant décor, en multipliant ogives et clés pendantes, en dissociant systématiquement la structure des supports et celle des nervures du voûtement... A l'exception peut-être de la crypte des Gros Piliers, dont l'esthétique s'oppose sur ce point à celle de l'église haute, rien de tout cela n'apparaît dans le chevet de l'abbatiale du Mont, qui constitue bien une œuvre à part dans le paysage monumental du gothique flamboyant, une œuvre qui se réfère, de manière tout à fait évidente, aux monuments élevés dans les phases du gothique classique et rayonnant.

Cette situation atypique a été remarquée de longue date, et différentes hypothèses ont été suggérées pour tenter d'identifier, parmi les monuments des XIII^e et XIV^e siècles, ceux qui avaient pu exercer une influence déterminante sur l'architecte du chevet montois.

On considère généralement, depuis la monographie inspirée que Germain Bazin a consacrée à l'édifice, que s'opère ici une synthèse entre le plan de la cathédrale de Reims (fig. 4) et l'élévation de l'abbatiale de Saint-Ouen de Rouen (fig. 7). L'idée a été souvent reprise depuis lors, quelquefois sous une forme simplifiée, les auteurs ne mentionnant que l'un ou l'autre de ces monuments et passant donc sous silence l'idée d'une fusion de deux modèles distincts. Ainsi simplifiée, la comparaison n'emporte pas la conviction : on ne saurait à l'évidence rapporter le plan du chevet montois à celui de l'abbatiale de Rouen, qui repose sur un schéma spatial complètement différent¹. Mais les analogies avec le plan du chevet de la cathédrale de Reims ne sont pas non plus, dans le détail, aussi pertinentes que ne l'a dit Germain Bazin.

En effet, si à Reims le rond-point comporte sept pans, tout comme au Mont, la figure géométrique qui le sous-tend n'est pas un dodécagone, mais un simple décagone. De plus, l'entrecolonnement n'est pas parfaitement régulier, mais s'avère légèrement plus important entre les premières piles qu'entre les suivantes. Surtout, la clé de voûte est placée sur l'alignement des ogives reliant les premières piles de la partie tournante, alors qu'elle est légèrement décalée vers l'ouest au Mont-Saint-Michel. Du coup, c'est une travée droite de déambulatoire qui correspond à l'amorce du rond-point à Reims, tandis qu'à l'abbatiale montoise, cette même travée adopte un plan trapézoïdal. La différence est plus qu'anecdotique, puisque la travée trapézoïdale du Mont fait attendre une chapelle polygonale, alors que le maître d'œuvre a opté, curieusement, pour une chapelle rectangulaire : c'est, en revanche, en toute logique que la solution rémoise débouche, au même endroit, sur la construction d'une chapelle de plan rectangulaire, sans la moindre discordance, sans le moindre hiatus entre la structure du rond-point et celle des chapelles. L'analyse comparée des plans révèle donc deux conceptions architecturales différentes, et il est fort improbable que Reims soit le modèle direct du chevet montois.

Pour ce qui est de l'élévation, est-ce vraiment vers Saint-Ouen de Rouen que doivent se tourner les regards ? Portons au crédit de Germain Bazin d'avoir appuyé sa belle démonstration sur les seules analogies entre les deux édifices, sans se laisser séduire, comme parfois ses successeurs, par l'idée facile mais fautive d'un commanditaire identique, en la personne de Guillaume d'Estouteville, qui, abbé du Mont et de Saint-Ouen tout à la fois, se serait inspiré pour le chevet montois des travaux réalisés à l'abbatiale rouennaise : Guillaume d'Estouteville, qui fut abbé du Mont à partir de 1444 et intervint activement en faveur du financement des travaux du chevet, ne devint en effet abbé de Saint-Ouen qu'en 1462 et mit plusieurs années à y faire reconnaître sa nomination par le chapitre des moines. Si priorité il y a, celle-ci serait donc plutôt en faveur du Mont-Saint-Michel, où les travaux commencèrent dès 1446. Mais même si on limite l'argumentation aux seuls aspects stylistiques, beaucoup de différences peuvent être mises en évidence entre les deux monuments.

¹ A Saint-Ouen de Rouen, le rond-point ne comporte que cinq pans et les chapelles rayonnantes sont d'une profondeur qui s'échelonne progressivement d'ouest en est. Il s'agit d'une adaptation du chevet rayonnant de Saint-Nicaise de Reims.

Ce sont surtout les proportions de l'élévation, davantage que la structure, qui changent. A l'abbatiale rouennaise (fig. 7), la hauteur des grandes arcades équivaut strictement à celles, additionnées, du triforium et des fenêtres hautes : c'est vrai pour la nef flamboyante, ce l'est presque exactement aussi pour le chevet rayonnant. Les spécialistes de l'architecture gothique parleraient d'une élévation de type A-A, avec cette particularité d'un triforium étonnamment élané dans les deux parties de l'édifice. En revanche, au Mont-Saint-Michel (fig. 8), les grandes arcades ont la même taille que les fenêtres hautes, et le triforium vient s'intercaler, avec son rythme propre, entre ces deux niveaux homogènes : l'élévation est de type A-B-A, avec un triforium beaucoup plus court qu'à Rouen. Il suffit de comparer les élévations publiées par Germain Bazin pour constater ces différences.

D'autres traits éloignent les deux monuments davantage qu'ils ne les rapprochent. Les supports, par exemple, sont conçus d'une manière tout à fait distincte. A Rouen, il s'agit comme au Mont de piles fasciculées, mais les colonnettes ne sont pas toutes d'égale épaisseur, leur diamètre étant régi par leur fonction architectonique : il y a donc toute une gradation dans le module des colonnettes, dans un esprit très proche du gothique classique, qui contraste avec le graphisme très linéaire des piles de l'abbatiale montoise, celles-ci s'apparentant davantage aux piles fasciculées du gothique rayonnant. Ajoutons, enfin, que la largeur des travées est beaucoup plus importante à Saint-Ouen, dans la nef certes, et plus encore dans les travées droites du chœur : partant, l'architecture se développe sur un rythme sans doute puissant et monumental, mais il lui manque l'élan du chevet montois, où l'effet visuel est tout autre.

Si Notre-Dame de Reims et surtout Saint-Ouen de Rouen doivent ainsi être écartés, par quels édifices les remplacer dans la généalogie du chevet montois ? Pour Alain Erlande-Brandenburg², les meilleurs termes de comparaison dans l'architecture rayonnante se trouvent non pas en Normandie, mais hors de la province, les plus grandes analogies s'observant avec les cathédrales dites du "gothique méridional", en particulier la cathédrale de Clermont-Ferrand et celle de Limoges, les deux plus septentrionales du groupe (fig. 5). La comparaison avait déjà été évoquée par Germain Bazin, et il faut bien reconnaître que les affinités sont frappantes. Le plan des chevets est très proche : à Clermont et à Limoges, tout comme au Mont, les chapelles sont de même taille et comportent toutes une travée droite, et ce sont bien cinq chapelles polygonales qui correspondent à un rond-point à sept pans. L'adoption de la pile fasciculée conduit à la même impression de sécheresse linéaire. Les proportions de l'élévation, conçues selon un rythme A-B-A, sont elles aussi très proches. La structure du triforium, qui ne traverse pas les piles mais les contourne, se retrouve aussi à Clermont-Ferrand ou à Limoges, comme l'avait noté Germain Bazin. L'air de parenté, enfin, est renforcé par l'identité du matériau : granit au Mont, granit encore à Limoges, lave de Volvic à Clermont-Ferrand, roches dures qui confèrent la même rudesse d'aspect aux trois monuments.

L'hypothèse, originale, ne manque donc pas de séduire. Mais elle suscite aussi des réserves, d'autant que plusieurs traits distinctifs du chevet montois ne se retrouvent ni à la cathédrale auvergnate ni chez son homologue limougeaude. Il en va ainsi, en plan, de l'entrecolonnement régulier des piles du rond-point. Dans les chapelles

² A. Erlande-Brandenburg, *Histoire de l'architecture française. Du Moyen-Âge à la Renaissance*, Mengès-CNMHS, 1995, p. 402.

rayonnantes, le tracé des ogives s'organise différemment, et la chapelle d'axe se voit accorder un plus grand développement. En élévation, c'est surtout la conception du triforium qui diffère : ajouré au Mont, il reste aveugle à Clermont comme à Limoges, et le dessin de l'arcature n'a aucun point commun avec celui de l'abbatiale montoise. Enfin, pourquoi le maître-d'œuvre du Mont serait-il allé chercher son inspiration aussi loin ? Et pourquoi d'ailleurs irions-nous, nous-même, chercher aussi loin alors que nous disposons, en Normandie, d'un excellent candidat, en l'occurrence le chevet de la cathédrale d'Evreux ?

Parmi les monuments majeurs de l'art rayonnant, le chevet de la cathédrale d'Evreux (fig. 6 et 9) est certainement l'un des plus injustement méconnus. Il fut pourtant, en son temps, l'un des plus novateurs, et c'est sans doute par son intermédiaire que le gothique rayonnant s'est introduit en Normandie. Ce chevet, dont le chantier ne fut mené à son terme qu'au début du XIV^e siècle, a eu une histoire heurtée, qui n'a été que récemment élucidée³. On peut aujourd'hui fixer la date d'ouverture des travaux au début des années 1250, et en attribuer la paternité à l'architecte Gautier de Varinfroy, qui se voyait traditionnellement crédité de la reconstruction des parties hautes de la nef.

Le chevet d'Evreux appartient à la famille des chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Les descriptions que l'on en trouve chez différents auteurs insistent souvent sur les particularités de l'édifice (notamment sur le plan trapézoïdal de la première travée droite du chœur, qui s'explique tout simplement par le fait que le chevet gothique a été greffé sur un transept roman, aux dimensions plus étroites). Mais l'analyse du plan et de l'élévation permet aussi de mettre en évidence bien des similitudes avec le chevet flamboyant du Mont-Saint-Michel.

On retrouve par exemple le rond-point à sept pans, que le chevet d'Evreux est d'ailleurs l'un des derniers à utiliser dans l'architecture rayonnante, car les maîtres d'œuvre de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle opteront souvent pour un rond-point à cinq pans. De plus, lorsque l'on restitue la figure géométrique virtuelle qui a servi à dessiner le rond-point, on obtient un dodécagone, comme au Mont. L'espacement entre les piles étant régulier, la structure géométrique du rond-point s'avère exactement identique dans les deux édifices. Plus surprenant : comme la largeur des travées droites du chœur se trouve être pratiquement la même à Evreux et au Mont, les deux plans se révèlent superposables.

Et les analogies ne s'arrêtent pas là. Un regard sur le plan du chevet d'Evreux fait apparaître qu'aux sept pans du rond-point ne correspondent que cinq chapelles rayonnantes polygonales, les deux premières – l'une au nord, l'autre au sud – étant traitées comme des chapelles droites, rectangulaires : il y a donc une discordance entre la structure du rond-point et celle de la couronne des chapelles, discordance accusée par le plan trapézoïdal de la première travée tournante du déambulatoire, qui devrait logiquement s'ouvrir sur une chapelle polygonale. On remarquera avec intérêt que la cathédrale d'Evreux est, au XIII^e siècle, la seule des cathédrales de la moitié nord de la France à présenter tous ces traits, qui sont également ceux qui caractérisent le chevet de l'abbatiale montoise.

³ Y. Gallet, *Recherches sur l'architecture gothique en Normandie aux XIII^e et XIV^e siècles : la cathédrale d'Evreux*, thèse de doctorat, dir. E. Vergollet, Université de Besançon, 2000.

L'impression de parenté entre les deux édifices est encore plus nette en élévation. Les deux édifices présentent la même structure à trois niveaux (grandes arcades, triforium, fenêtres hautes), avec un élégant triforium ajouré. Les proportions définissent une élévation de type A-B-A, et sont comparables au point qu'une photographie du chevet montois pourrait pratiquement être confondue avec une autre d'Evreux... Et les analogies se poursuivent jusque dans le détail, par exemple pour le triforium (fig. 10 a-b). Celui-ci s'établit, dans les deux édifices, sur un appui taluté en retrait des grandes arcades; le dessin des baies, inscrit dans un encadrement rectangulaire, est composé de fines lancettes et d'un haut garde-corps à arcades trilobées; un bandeau feuillagé règne entre le triforium et les fenêtres hautes, sans toutefois séparer complètement les deux niveaux puisqu'il est traversé par les meneaux qui se prolongent vers le haut. Même la structure particulière du triforium, qui évite de traverser les piles pour ne pas les affaiblir, trouve un équivalent à Evreux: non pas dans les parties du XIII^e siècle, certes, mais dans les remaniements apportés aux niveaux supérieurs du chevet à l'époque de Louis XI (1461-1483), c'est-à-dire à une date parfaitement compatible avec ce que l'on saisit de l'évolution du chantier du Mont⁴. Dans le parti général comme dans le traitement des détails, c'est donc une liste de troublantes ressemblances que l'on peut dresser à l'analyse de la cathédrale ébroïcienne et de l'abbatiale montoise.

L'étude des supports renforce cette impression (fig. 11 a-b). Ceux-ci se présentent, dans le chevet d'Evreux, sous la forme de piles fasciculées, sveltes et nerveuses, dont on a souvent loué la tension et l'élégance graphique. Celle-ci provient de l'égale minceur des colonnettes qui gagent le noyau de la pile, ainsi que de la taille très réduite des chapiteaux qui baguent chacune de ces colonnettes sans interrompre leur élan vertical. Du côté du haut-vaisseau, trois colonnettes serrées montent d'un jet à l'assaut des voûtes. Les piles sont implantées en losange, ce qui accroît l'impression de finesse au détriment de la monumentalité. On remarque la mouluration bien ronde des colonnettes, mais aussi le fait que, à partir des travées droites, les colonnettes à fonction architectonique sont soulignées d'un filet. Chacun aura reconnu ici tous les éléments des admirables piles dressées par le maître d'œuvre du chevet montois.

Quelques différences subsistent bien entendu entre les deux monuments. Ainsi, le chœur du Mont-Saint-Michel ne comporte que deux travées droites, (et c'est sans doute ce qui avait orienté Germain Bazin vers Reims), alors que celui d'Evreux en compte quatre; de même, la première chapelle rayonnante, du côté nord, est rectangulaire, et non polygonale. Mais cela s'explique par des contraintes topographiques: dans un cas, l'exiguïté de la plate-forme sur laquelle s'élève le chevet, et dans l'autre, la présence de bâtiments antérieurs. L'absence de chapiteaux à la retombée des nervures ou les formes ondoyantes du réseau sont d'autres différences qui s'expliquent tout aussi simplement, par l'esthétique flamboyante du chevet montois. On le voit, ces différences paraissent minimes ou peu significatives, car elles ne touchent pas au tracé directeur ou à la conception même du chevet.

⁴ Lors de ces travaux, à Evreux, on banda sous la voûte des arcs-boutants originels une voûte basse qui vint appuyer sa tête au niveau de la coursière séparant les fenêtres hautes du triforium. Les passages ménagés dans l'épaisseur des contreforts furent alors bouchés et la coursière reçut des encastelllements permettant de contourner les contreforts. Pour sa part, le triforium du chevet montois ne fut monté jusqu'à l'appui des fenêtres hautes que sous l'abbé Guillaume de Lamps (1499-1510): il n'y a donc rien d'impossible à ce que l'architecte se soit inspiré des transformations alors récentes du chevet d'Evreux.

Dans ces conditions, on peut à bon droit estimer que le chevet du Mont-Saint-Michel est une transposition du chevet rayonnant d'Evreux dans le style du gothique tardif⁵. Il n'est pas à exclure, naturellement, des citations secondaires de tel ou tel autre monument, et il ne faudrait pas réduire à l'excès la culture architecturale de l'auteur du chevet montois, dont tout prouve qu'elle était vaste et parfaitement maîtrisée. La reprise du plan des chapelles rayonnantes ou des contreforts en éperon de la cathédrale d'Orléans en est, entre autres, un bon indice. Mais le chevet d'Evreux semble bel et bien constituer la principale référence, celle qui, du moins, explique d'une manière plus satisfaisante que les hypothèses antérieures la plupart des caractères du chevet si singulier du Mont-Saint-Michel. C'est également, notons-le en passant, celle qui explique que les exégètes de l'abbatiale aient pu, par le passé, diriger leurs regards vers Saint-Ouen de Rouen. En identifiant l'abbatiale rouennaise comme la source architecturale du Mont, Germain Bazin a confondu, semble-t-il, le modèle et la copie: le modèle direct du Mont est bien le chevet de la cathédrale d'Evreux, mais c'est aussi ce même chevet, terminé vers 1300-1310, qui a constitué la principale référence de l'architecte chargé, à partir de 1318, de réédifier le chevet de Saint-Ouen. Entre l'abbatiale de Rouen et celle du Mont, la filiation n'est pas en droite ligne, mais en ligne collatérale, l'ancêtre commun étant le chevet d'Evreux. En filant la métaphore, on pourrait presque dire que Germain Bazin s'est juste trompé d'une génération. Cela ne signifie pas, bien sûr, que l'architecte du Mont ignorait cette réalisation exceptionnelle qu'était le chevet de Saint-Ouen de Rouen: pour preuve, la structure ternaire des fenêtres hautes, dans les travées droites du Mont, qui peut passer pour une simplification de celles de Saint-Ouen de Rouen et qui, en tout cas, n'existe pas à Evreux.

Le même constat est valable, à peu de choses près, pour l'hypothèse, suggérée par Germain Bazin et reprise par Alain Erlande-Brandenburg, d'une influence du gothique méridional du XIII^e siècle. Le style du chevet du Mont-Saint-Michel appelle bien sûr une comparaison avec l'architecture rayonnante, mais si les ressemblances sont fortes avec les cathédrales du gothique méridional, c'est en raison des relations que ces monuments entretiennent avec la cathédrale d'Evreux, plus qu'avec toute autre parmi les cathédrales rayonnantes de la moitié nord de la France⁶. Là encore, il faudrait se garder de prendre une filiation collatérale pour une descendance directe.

D'un chevet l'autre...: il pourrait sembler étonnant que l'architecte du Mont-Saint-Michel soit allé chercher son inspiration dans la partie orientale de la Normandie, et sur un édifice vieux de deux siècles. Mais ce serait négliger les liens étroits qui ont toujours uni les deux moitiés de la province, et dont la carrière de l'abbé Guillaume d'Estouteville offre un témoignage très concret. Plus grave, ce serait oublier la grande précocité de la Normandie orientale et pour ainsi dire son leadership dans la reprise architecturale de la période flamboyante (parfois même avant la fin de la Guerre de Cent Ans, si l'on songe à Saint-Maclou de Rouen). Ce serait aussi ne pas prendre garde au fait que la cathédrale d'Evreux redevint vers 1440 un chantier très actif, qui a pu

⁵ C'est aussi l'opinion de Peter Kurmann, qui est à ma connaissance le seul à avoir observé cette connexion intime qui s'établit entre les deux monuments ("L'architecture du gothique tardif en France et aux Pays-Bas" dans R. Toman, dir., *L'art gothique*, Éditions Könemann, 1999, p. 172).

⁶ Y. Gallet, *Recherches sur l'architecture gothique en Normandie*, op. cit., p. 371-377.

susciter un regain d'intérêt de la part des architectes comme des commanditaires, d'autant que Guillaume d'Estouteville était lié au clergé d'Evreux⁷. Ce serait méconnaître, enfin, la prédilection que les maîtres d'œuvre du XV^e siècle ont souvent montrée, du moins en France, vis-à-vis de leurs prédécesseurs du XIII^e siècle, et le respect qu'ils semblent avoir professé à l'égard des grandes réalisations "classiques" de l'architecture gothique⁸.

Mais le prestige, le rayonnement, la méditation des grands exemples du passé n'expliquent pas tout. Il faut également rappeler les nombreuses contraintes, d'ordre interne, auxquelles l'architecte du chevet du Mont fut obligé de se soumettre. En particulier, il eut à reconstruire un nouvel édifice sur les ruines du chevet précédent. L'expression est vraiment à prendre dans son sens le plus littéral, car les quelques sondages pratiqués lors des travaux de restauration dans la crypte de soubassement, au cours des années 1960, ont montré que les supports gothiques chemisaient les piles romanes, celles-ci étant intégralement conservées. Toutes les piles du XV^e siècle n'ont certes pas fait l'objet de sondages et l'on ignore si la reprise a été systématique. Mais si tel a été le cas, on peut supposer que ce fut l'implantation de ces piles, et par conséquent la structure du rond-point du XI^e siècle, qui aurait commandé les choix structureux du chevet gothique, et orienté le maître d'œuvre vers un modèle pour ainsi dire "compatible" avec les substructions à réutiliser. Que le chevet d'Evreux ait offert cet avantage pourrait aussi expliquer, en dernière analyse, la raison pour laquelle l'architecte du Mont Saint-Michel en reprit le plan et, partant, l'élévation.

Il resterait à comprendre pourquoi la grande réussite architecturale que fut le chevet montois n'a guère eu d'écho dans la création flamboyante. On constate non sans stupeur qu'à Saint-Sauveur de Dinan, par exemple, c'est la crypte des Gros Piliers qui a été copiée, non l'église haute. Peut-être l'esthétique "classique" du chevet du Mont-Saint-Michel allait-elle trop contre l'esprit du temps : en ce sens, l'édifice est à considérer comme un aboutissement du grand essor architectural amorcé au XIII^e siècle, davantage que comme l'amorce d'un renouveau. Peut-être aussi cet ambitieux chevet est-il immédiatement apparu, dans son site extravagant, comme trop exceptionnel pour être imité. Il paraît en tout cas être resté unique en son genre. Mais n'est-ce pas aussi ce qui fait tout son prix ?

⁷ L'un de ses parents fut évêque d'Evreux en 1375-1376, et lui-même y avait sollicité l'obtention d'une prébende au début des années 1430.

⁸ Voir R. Sanjaon, "L'évocation des grands portraits des cathédrales de Reims et d'Amiens dans les églises flamboyantes de Champagne et de Picardie", dans F. Joubert et D. Sandron, dir., *Pierre, lumière couleur. Mélanges Anne Prache*, P.U.P.S., 1999, p. 457-468.

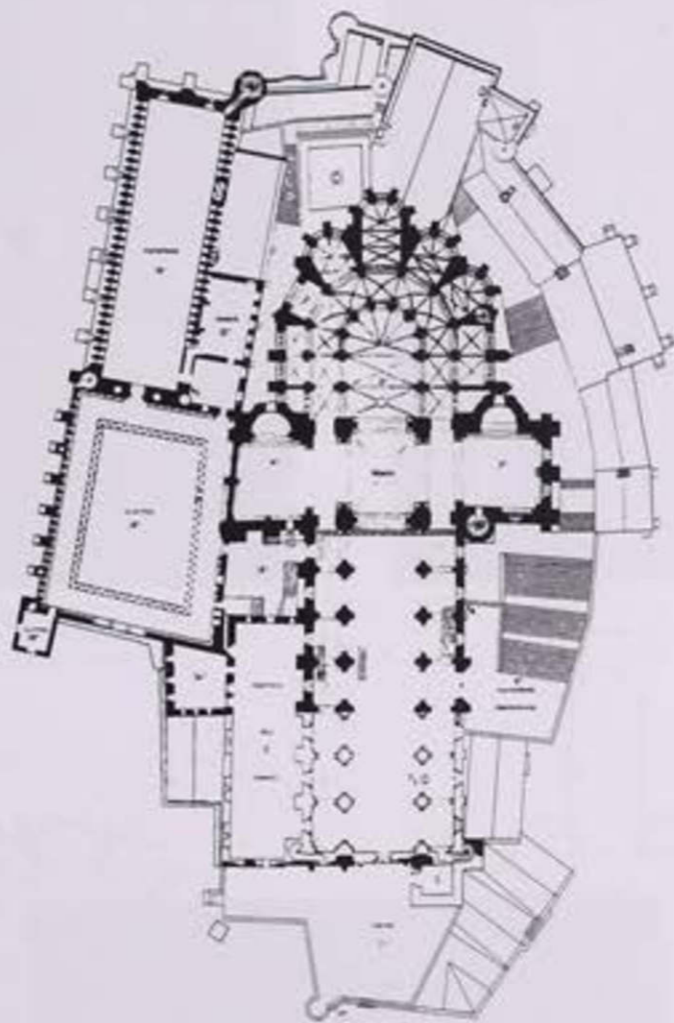


Fig. 1 : Mont-Saint-Michel, plan de l'abbatiale (P. Gout, 1910)



Fig. 2: Mont-Saint-Michel
vue intérieure du chœur
(cliché P. Techer)



Fig. 3b: Mont-Saint-Michel
piers du chœur
(cliché Y. Gallot)



Fig. 3a: Mont-Saint-Michel, piers du chœur (cliché P. Techer)

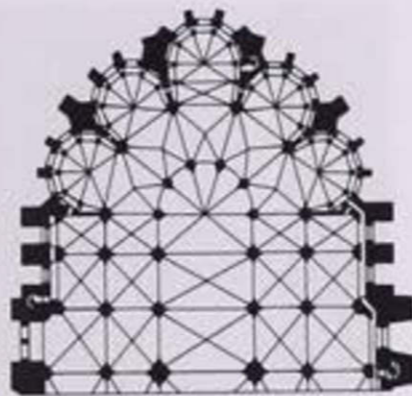


Fig. 4: Reims
cathédrale

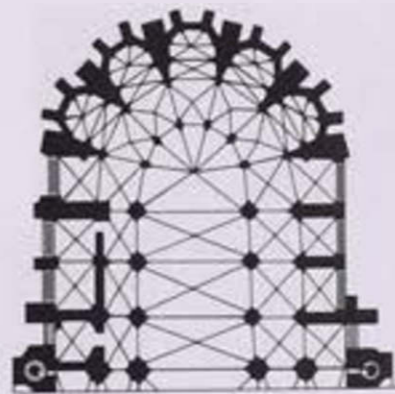


Fig. 5a: Clermont-Ferrand
cathédrale

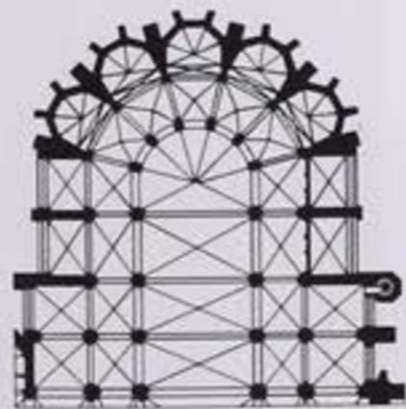


Fig. 5b: Limoges
cathédrale

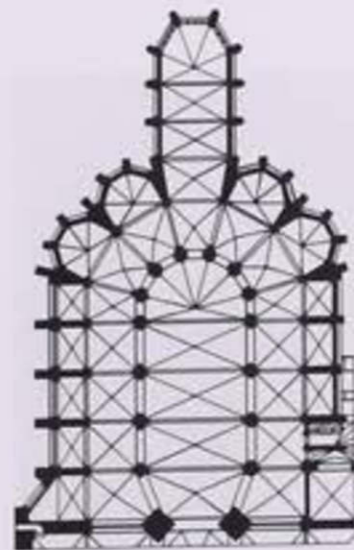


Fig. 6: Evreux
cathédrale



Fig. 7a: Rouen, abbatale Saint-Ouen
élévation du chœur
(cliché H. Decaëns)



Fig. 7b: Rouen, abbatale Saint-Ouen
élévation de la nef
(cliché H. Decaëns)



Fig. 8: Mont-Saint-Michel
élévation du chœur
(cliché H. Decaëns)

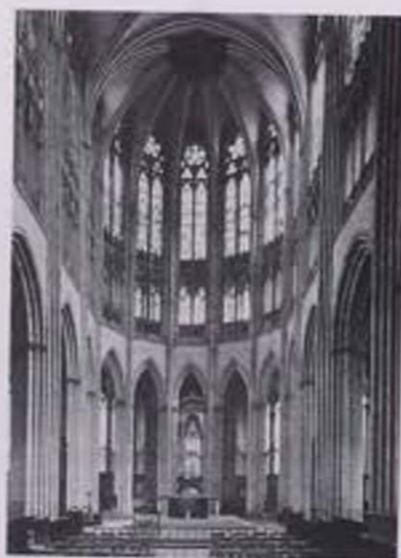


Fig. 9: Evreux,
vue intérieure du chevet
(cliché Courtauld Institute, Londres)



Fig. 10a: Evreux, cathédrale
triforium de la première travée droite du chœur
(cliché G. Kischinewski)



Fig. 10b: Mont-Saint-Michel
triforium du chœur
(cliché H. Decaëns)



Fig. 11a: Evreux
détail d'une pile du chœur
(cliché Y. Gallot)



Fig. 11b: Mont-Saint-Michel
détail d'une pile du chœur
(cliché Y. Gallot)

Les métamorphoses du Couesnon de la fin du XVIII^e siècle à nos jours

par Alain L'HOMER

(Résumé de la conférence faite le 19 mars 2003, à Neuilly-sur-Seine)

Les caprices du cours du Couesnon si redoutés dans le passé ont été immortalisés par le fameux dicton breton :

« Le Couesnon par sa folie
A mis le Mont en Normandie »

Dans l'exposé qui suit nous nous limitons aux évolutions les plus marquantes du cours estuarien du Couesnon pour la période indiquée en tête.

Avant d'évoquer les premiers aménagements du Couesnon et leurs impacts tant sur l'environnement que sur le comportement de ce petit fleuve côtier, il convient de rappeler ses dernières divagations.

I - Un modèle historique : les divagations naturelles du Couesnon de 1805 à 1852

Chacun sait qu'avant d'être canalisée, la partie terminale du lit du Couesnon avait coutume de divaguer au sein d'un vaste lit majeur estuarien de sablons et de tangles, large d'environ 1,8 km, cette mesure étant prise suivant un alignement reliant le Mont à Roz-sur-Couesnon (fig.1). Le lit du Couesnon se déplaçait alternativement vers les digues des propriétaires des Marais de Dol, à l'ouest, puis vers les herbus du rivage normand à l'est.

Durant la fin du XVIII^e siècle et jusqu'en 1805 le cours du Couesnon s'était obstiné à attaquer régulièrement les rivages bretons. Cette relative stabilité du tracé du cours avait favorisé les dépôts de sédiments sur le flanc oriental de l'estuaire, à l'origine d'un exhaussement des grèves matérialisé par la présence d'un vaste herbu, partiellement conquis par les riverains de Beauvoir et de Moidrey (enclos protégés par des digues de tange). Ces espaces maritimes ainsi que les grèves situées à l'est du Mont avaient par ailleurs fait l'objet de demandes de concessions de la part de la famille Quinette de la Hogue (1769-1805). Ces demandes, contestées par les moines du Mont et les riverains, donnèrent matière à de nombreux procès (voir Launay, 1987-1988).

Pour faire cesser les ravages subis par leur digues, les bretons réclamaient périodiquement au Parlement de Bretagne la canalisation du Couesnon. Cette entreprise fut enfin décidée en 1800 par un arrêté des Consuls, puis confirmée par une loi en 1802. La réalisation de ce projet fut confiée à l'entrepreneur Combe. Au cours de l'été 1806, alors qu'il était en voie d'achèvement, le canal fut comblé sur ses 500 derniers mètres par des marées de vive eau. Le projet fut abandonné en 1807 (L'Homer et al. 1999).

Mais, le Couesnon qui somnolait depuis quelque temps le long de sa rive bretonne se réveille en 1805, fait un saut vers l'est puis poursuit ses érosions dans cette direction avec une telle ardeur qu'en 1806 son lit se trouve distant de 3,5 km du rivage breton, soit un déplacement correspondant sensiblement à la distance entre Tombelaine et le rivage de Genêts. Quelle fougue !

Toutefois il ne s'agit là que d'une brève incursion vers l'est car à la fin de cette même année 1806, voilà notre Couesnon revenu dans son ancien lit en bordure du Marais de Dol où il se maintient en causant bientôt, avec l'aide de la mer, d'importants ravages aux contre-digues de Mauny et de Sainte-Anne (février 1811).

Le 6 mars 1817 survient un important raz de marée qui entraîne la rupture des digues du Marais de Dol avec invasion des terres les plus basses. Ce cataclysme a aussi pour effet de reporter le cours du Couesnon vers sa rive normande en direction du Mont. En 1819, les eaux du Couesnon coulent au pied du rocher après avoir rongé les herbus et détruit une partie des enclos de Beauvoir. Le débatement du cours du petit fleuve au cours de cette divagation est cette fois-ci de 6 km en deux ans (fig. 2).

Ces allers et retours rapprochés du Couesnon entretiennent un très large espace de grèves plates au sein duquel la rivière se déplace aisément. On n'est donc pas surpris d'apprendre que les années suivantes le Couesnon montre une grande instabilité en se déplaçant alternativement vers l'ouest et vers l'est.

Le 28 octobre 1826, une marée violente repousse le Couesnon vers l'est en même temps qu'elle submerge 600 ha d'enclos cadastrés des communes du Mont et de Beauvoir. La bougeotte du Couesnon se poursuit puisqu'au milieu de l'été 1827 on le retrouve coulant au pied des digues, vis-à-vis de Roz-sur-Couesnon. Il y subsiste probablement peu de temps puisqu'en juin 1828 on signale qu'il coule tangentiellement au Mont et qu'en septembre il se permet un détour au sud du rocher où il reçoit les eaux de la petite rivière la Guintre. Il disparaît ensuite du secteur, la sédimentation reprend son processus et efface bientôt toute trace du passage du Couesnon, si bien que neuf ans plus tard le sablon recouvre l'entrée du Mont et que l'herbe pousse au pied des remparts (Lecoq 1939).

De 1830 à 1833 le Couesnon revient vers l'est pour attaquer cette fois-ci les herbus puis les enclos vis-à-vis de Beauvoir en y faisant des ravages considérables. En 1834 il reprend sa marche vers l'ouest pour bientôt venir à nouveau longer les digues du Marais de Dol. On aborde ensuite une période de relative stabilité qui durera jusqu'à la canalisation du Couesnon.

Pour fastidieuse que soit l'énumération précédente des ultimes « folies » du Couesnon, ces dernières nous rappellent l'étonnante puissance hydraulique conjuguée des eaux de ce petit fleuve et des eaux du reflux de la marée, ainsi que l'amplitude démesurée et la fréquence de ses déplacements.

II - La période des premiers aménagements du lit du Couesnon (1852-1865)

En juillet 1851, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Bouniceau adresse au préfet de la Manche un grand projet de concession des grèves s'accompagnant de la canalisation des rivières Sée, Sélune et Couesnon (L'Homer et Piquois 2002). Il convient de rappeler qu'à l'époque les herbus entouraient étroitement le Mont à tel point que les Montois avaient établi au nord de l'îlot un champ de luzerne pour faire paître les chevaux. Ces faits illustrent une conception du Mont et de ses abords radicalement différente de celle couramment admise aujourd'hui.

Le projet Bouniceau retient l'attention d'un jeune entrepreneur, Alfred Mosselmann, qui dépose en 1852 une demande de concession portant sur les grèves des baies du Mont-Saint-Michel et des Veys. Un décret du 21 juillet 1856 concède à la société Mosselmann et Donon 3450 ha de lais et relais de part et d'autre du Mont.

Les travaux de dérivation du Couesnon débutent peu après et sont menés rondement. Arrêtons nous un instant sur l'exploit technique de Mosselmann et de ses ingénieurs, car il ne s'agit pas seulement de creuser un canal comme Combe, il faut aussi y détourner les eaux du Couesnon. Pour y parvenir la Compagnie va barrer l'estuaire en construisant une forte digue de tanguie entre la pointe du Pas-aux-bœufs et le Bas-coin (fig. 1 et 2). Mais la tanguie, finement sablonneuse et hydrophile, ne parvient pas à bloquer les eaux du Couesnon : au milieu du barrage de terre, il subsiste une grande brèche par laquelle continuent de s'écouler les eaux du Couesnon ! C'est là qu'intervient le trait de génie de Mosselmann. Il fait remplir de tanguie plusieurs milliers de sacs de jute, les fait stocker de part et d'autre, ensuite il attend une phase de basses eaux, en période de morte eau, puis déclenche l'opération. C'est le 28 février ; on a tout lieu de croire que Mosselmann est sur place, venu tout exprès de Paris. Tous les tombereaux attelés des environs ont été mobilisés et remplis de sacs de tanguie, des radiers de bois ont été posés sur la tanguie en bordure du barrage pour éviter l'enlèvement des voitures. Le signal est donné, les tombereaux s'élancent et c'est une course frénétique ; les sacs de tanguie sont versés, tirés, basculés dans le lit du Couesnon dont les eaux s'acharnent encore à passer. Assez vite le niveau de l'eau commence à monter alors que la brèche n'est pas encore bien colmatée, le barrage va-t-il résister à la pression des eaux ? Et tout à coup, dans un bouillonnement d'eau et de bulles d'air, les eaux du Couesnon s'engouffrent dans les deux fossés parallèles qui préfigurent le canal, et finalement débouchent sur les grèves situées au sud du Mont. Dans le même temps, à l'amont du barrage de terre, le niveau des eaux baisse rapidement : la partie est gagnée. Contenant son émotion, Mosselmann exulte : le Couesnon est enfin dompté, l'entreprise de polderisation va pouvoir débuter. Désormais l'ancien estuaire du Couesnon, privé des effets de chasse des eaux fluviales et marines, devient un vaste cul de sac livré à la sédimentation. Les étapes du processus de colmatage et de la conquête des polders ont été traités dans un ouvrage paru récemment (Bonnot, Caline, L'Homer et Le Vôt) et dans un autre article (in Mauxion 1996).

A vrai dire la mise en service du canal tombe au plus mauvais moment car en 1858 le cours commun Sée-Sélune coule au sud du Mont, après avoir longé le littoral sud de la baie depuis Bas-Courtils, une conjoncture très rare. La confluence des eaux des trois rivières en ce point va encore abaisser le niveau des grèves et y créer un large chenal dont le fond est à une cote un peu inférieure à -1 IGN ; le ravitaillement de l'îlot devient difficile. Aussi ne faut-il pas s'étonner, avec des grèves aussi « creusées » auprès du rocher, de lire dans l'*Avranchin* que le 17 août 1856, le steamer *la Comète* (long de 60 mètres) doit transporter de Granville au Mont, un « train de plaisir » d'une centaine de personnes. Il ira s'ancre au pied des remparts pratiquement là où se termine aujourd'hui la digue-route.

Ce n'est qu'en 1859, après la construction d'un cordon d'encrochements partant de la Roche Torin en direction du Mont que le cours Sée + Sélune sera contraint par cet ouvrage de quitter les abords du Mont (L'Homer 1984). Ce cordon constitue l'amorce de la digue de Roche Torin.

A présent la Compagnie peut achever la canalisation en édifiant deux cordons d'encrochements de façon à guider et à maintenir les eaux du Couesnon au sein d'un lit stable jusqu'au Mont. Le travail est achevé en décembre 1863, non sans mal, car lors du flot des grandes marées, les eaux marines refoulées du fond de l'ancien estuaire du Couesnon se détournent vers les cordons rocheux du canal qu'elles viennent recouper presque perpendiculairement en y formant des courants puissants (= les fameux courants traversiers, cf. fig. 3).

III - Les réductions successives de la puissance hydraulique du Couesnon (1867-1968)

Jusqu'à là le lit estuarien du Couesnon, même une fois canalisé, avait gardé un gabarit assez conforme à celui qu'il avait avant. En effet la largeur du canal primitif, avec son lit majeur, est de 300 m en tête et de 400 m au débouché du canal. En 1867, pour accroître la superficie polderisable mais aussi pour améliorer les conditions de navigation dans le canal, le lit majeur est supprimé. Les dimensions indiquées ci-dessus ne sont plus que de 70 et 120 mètres. Dans les mêmes proportions seront réduits, et la capacité de stockage d'eaux marines lors des grandes marées, et donc aussi les effets de chasse naturelle au cours du reflux (fig. 4). C'est à cette époque que les berges du canal sont protégées par des perrés.

Mais une décision plus dommageable encore va être prise à la même époque. Avec l'existence du canal, dès l'été 1856, des bateaux viennent livrer du fret pour Pontorson et sa région. Les navires peuvent s'amarrer au bout du canal, dans l'anse de Moidrey où un quai est aménagé. Mais ce n'est là qu'une première étape car on projette de faire de Pontorson un vrai port, en supprimant les grands méandres du Couesnon. Ceux-ci sont court-circuités entre 1866 et 1877 grâce à plusieurs tronçons de canaux. Au total la longueur du cours estuarien se trouve ainsi réduite de près de 4 km, entraînant une perte de capacité de stockage des eaux marines par des marées de coefficient 100 et plus (fig. 4). Le raccourcissement du cours a un autre inconvénient : les effets de la marée se font plus durement ressentir à Pontorson et dans le Marais de Sougeal. Il ne faudrait surtout pas s'imaginer que le port de Pontorson est une galéjade, ce fut simplement un port éphémère qui disposait d'un chantier naval à Pontorson (17 bateaux construits de 1863 à 1872), d'un avant-port à l'anse de Moidrey, d'un poste de douane à la Caserne et d'un phare installé sur une tour du Mont. Les statistiques pour les ports de Moidrey et Pontorson donnent 822 mouvements de bateaux entre novembre 1862 et juillet 1875. Oui le Couesnon canalisé était alors une rivière navigable... mais non sans risques.

Essayez d'imaginer les élégantes goélettes croisant devant le Mont, les bisquines embouquant le canal et, le 6 juillet 1867, le vapeur à hélice *Saphir* en provenance de Grangemouth, remontant le Couesnon jusqu'à Pontorson, à marée montante.

Mais le port de Pontorson était sans avenir. Si dans un premier temps la canalisation provoque un approfondissement du lit inférieur du fleuve, ceci ne dure pas. En effet l'exhaussement progressif des grèves, consécutif au retour de la Sélune au milieu de la baie en 1871 et aux espaces d'herbus avec criches perdus par la mer au profit de la Compagnie, entraîne un exhaussement parallèle du fond du lit du Couesnon. Les relevés de l'époque révèlent qu'entre 1856 et 1878 les grèves proches du Mont (côté sud) s'élèvent de 2,40 m (il faudra ajouter encore 2,60 m de sédiments pour atteindre le niveau actuel des herbus !). De plus, les courants traversiers avaient la fâcheuse habitude de drosser les navires contre les cordons d'encrochements en endommageant coques et quilles (fig. 3). A plusieurs reprises on déplora la détérioration de navires aux abords du Mont. Les accidents deviennent fréquents dès 1868 et très sérieux à partir de 1877. Bientôt plus aucune compagnie n'accepte d'assurer les navires qui empruntent le canal. L'achèvement de la digue-route n'améliorera pas la situation comme certains l'avaient escompté. En barrant la route aux courants traversiers l'ouvrage favorisa les processus sédimentaires et, par voie de conséquence, la progression des herbus en même temps que l'exhaussement des bancs près du Mont.

Parmi les métamorphoses anciennes, une autre modification du paysage et de la capacité hydraulique marine du Couesnon doit être prise en compte : il s'agit de l'ancien méandre situé juste en amont du barrage de terre édifié en 1857, appelé l'anse de Moidrey (fig 4). Cette anse qui, à l'origine, pouvait stocker un volume d'eaux de marée compris entre 1,5 et 2 millions m³ se comportait alors en bassin de chasse pour le canal.

Après l'achèvement de la route Pontorson-Antrain qui facilite l'importation de tangué dans l'arrière-pays breton pour y amender les terres, l'anse de Moidrey devient le lieu des plus fortes extractions de la baie (on compte jusqu'à 5000 tombereaux par jour à la belle saison). Les extractions s'y poursuivront bien après la canalisation du Couesnon en retardant ainsi le colmatage de l'anse. A partir de 1875, petit à petit les extractions de tangué vont diminuer, concurrencées par les engrais. Les schémas de la figure 4 montrent que le colmatage de l'anse de Moidrey est pratiquement achevé vers 1930. A ce stade des « métamorphoses », le cumul des rectifications de cours et de effets du colmatage se traduisent par une réduction du volant hydraulique des eaux de marée de 2,5 millions m³ au reflux des grandes marées. Cependant le Couesnon n'est pas au bout de ses misères.

En 1932 les besoins en eau de Rennes amènent cette ville à effectuer des prélèvements sur deux affluents du cours supérieur du Couesnon, l'Oysance et la Minette, correspondant à un volume de 4 800 000 m³ (chiffre datant de 1986). La même année les prélèvements de Pontorson totalisaient 327 000 m³/an. A ces chiffres il faudrait ajouter les divers prélèvements effectués le long des rives pour les besoins communaux ou agricoles.

Le dernier acte des actions transformatrices du Couesnon se joue en 1968 avec la mise en service du barrage de la Caserne qui s'oppose à la remontée des eaux de marée dans le canal, ce qui supprime une capacité de chasse naturelle de 1,3 millions m³ au jusant de marée de 100 et plus dont disposait encore le Couesnon.

L'impact sédimentaire de cet ouvrage est trop connu de tous pour qu'il soit nécessaire de l'évoquer ici. Ce point a d'ailleurs été récemment développé (Bonnot et al., 2002). Signalons cependant qu'en découvrant en 1970 le barrage et son équipement, j'ai de suite réalisé ce qui allait se passer ; j'ai alors fait un suivi photographique de l'impact du barrage. Ces documents révèlent qu'il a fallu attendre près de trois ans pour qu'en aval barrage le lit du Couesnon se stabilise puis se fossilise dans le tracé ensuite bordé d'herbus que nous lui connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi il nous paraît important dans le phasage des futurs travaux de respecter les rythmes de la nature en laissant suffisamment de temps au Couesnon pour s'exprimer après la mise en service du nouveau barrage.

Le dernier coup de « folie » du Couesnon

La perte de puissance hydraulique du Couesnon provoquée par le barrage de la Caserne a entraîné le déplacement progressif de son lit vers l'est sur les grèves situées au nord du Mont-Saint-Michel (effets de la poussée des sables fins transportés par les courants de flot) (fig. 5). A partir de 1992 un large méandre s'est constitué puis a évolué en devenant de plus en plus pincé laissant prévoir un processus de court-circuitage. Ce dernier s'est produit en décembre 2002, depuis le lit du Couesnon garde une orientation proche de celle qu'il avait encore durant une partie de l'année 1986 (fig 5). Les modélisations avaient-elles prévu cette évolution ? Non, et c'est normal, car ces outils sont faits pour donner les grandes tendances et non pas pour travailler à ce degré de finesse.

Nous avons passé en revue les principales « métamorphoses » du Couesnon depuis 200 ans., modifications qui ont été le fait de la nature, puis des hommes.

Force est de constater que jusqu'à présent les aménagements successifs de ce fleuve sont tous allés dans le sens de réductions de sa puissance hydraulique de chasse des sédiments fournie par le rejet des eaux marines stockées durant le flot. Le futur barrage doit heureusement lui restituer une bonne partie de sa puissance perdue, mais une puissance qui sera tout aussitôt partagée, répartie sur deux bras du fleuve entourant le Mont. Aussi faut-il s'attendre à voir couler bientôt à l'ouest du Mont un bras dont la puissance hydraulique fluviale, réduite d'environ 40% par rapport à aujourd'hui, ne sera pas suffisante, même avec l'apport des chasses, pour éloigner les herbus qui s'approprient à ceinturer le Mont sur sa bordure ouest.

Alain L'Homer

Bonnot-Courtois, C., Caline B., L'Homer A. et Le Vot - *La baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Rance. Environnements sédimentaires, aménagements et évolution récente.* (texte français et anglais). Total., Mém. Elf Explor.- Prod., n°26, 256 pp., 158 fig. 1pl.

Dorst J., L'Homer A., - *Face au comblement de la baie du Mont-Saint-Michel : recommandations en vue de son aménagement.* La vie des sciences - C.R. Ac. des Sc., ser. générale, t. 6, n° 5, p.387-401.

Launay, D., - *Les concessions dans la baie du Mont-Saint-Michel.* Rev. Avranchin et Pays de Granville. 1987 T. LXIV n° 333, p. 201-232, et 1988 T. LXV n°334, p. 3-46.

Lecocq - *La question de la digue du Mont-Saint-Michel.* 1939, 64 p., impr. Jacqueline Saint-Lô.

L'Homer, A., - *Histoire de la digue de Roche Torin.* 1984, Bull. Amis Mont-Saint-Michel, n° 89, p. 30-39.

L'Homer, A., - *Les eaux transitant par l'estuaire du Couesnon. Evolution depuis 1850.* 1987, Bull. AGEB, pp. 15-17.

L'Homer, A., et al. - *Notice explicative. Carte géologique de France (1/50 000) Feuille Baie du Mont-Saint-Michel (n°208).* 1999, BRGM, 184 p.



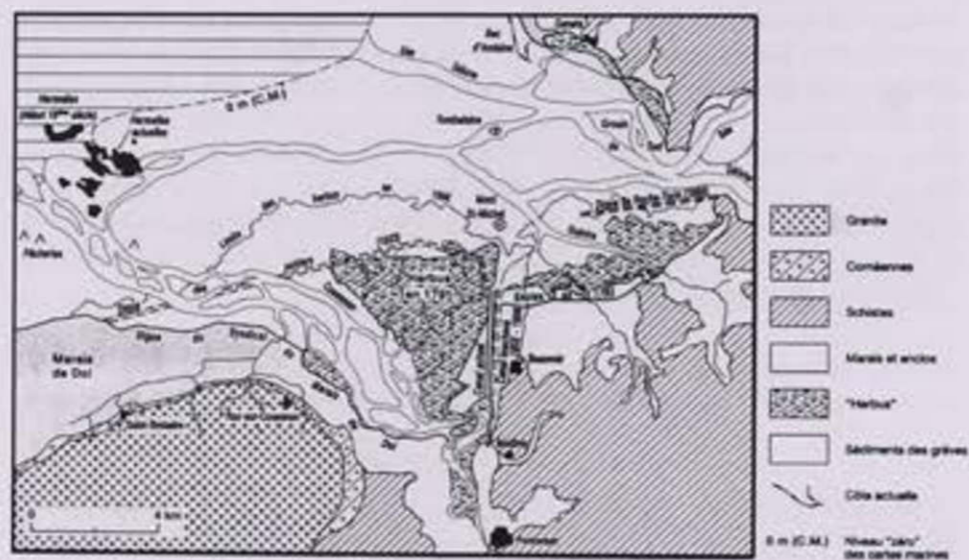


Fig. 1: Configuration de la baie estuarienne au début du XIX^e siècle et extension des herbus intervenue depuis. (d'après L'Homer, 1999)

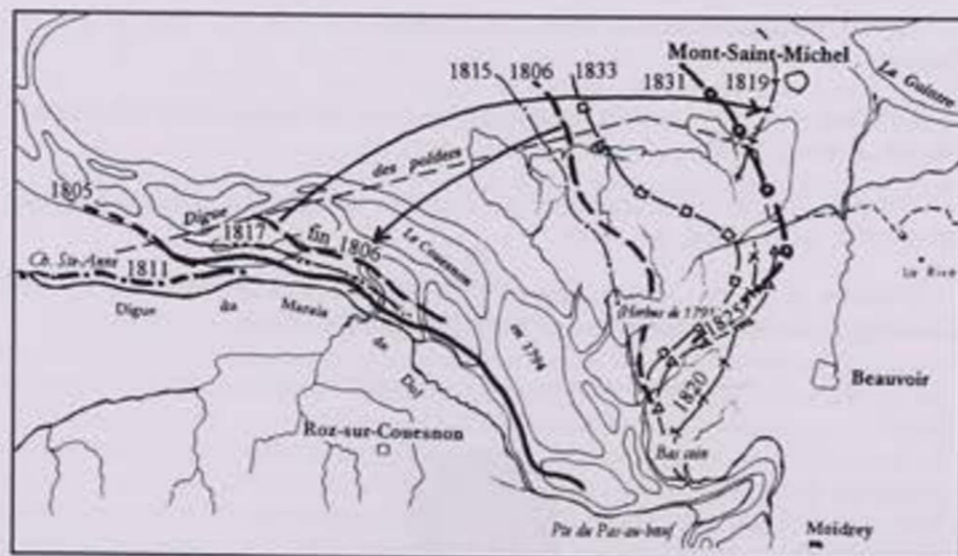


Fig. 2: Principales dérivations du Couesnon entre 1805 et 1833. (Alain L'Homer, 2003)



Fig. 3: Configuration des rivières en 1878 dans la partie estuarienne de la baie (d'après plan Ec. Ponts et Chaussées 1880 modifié)

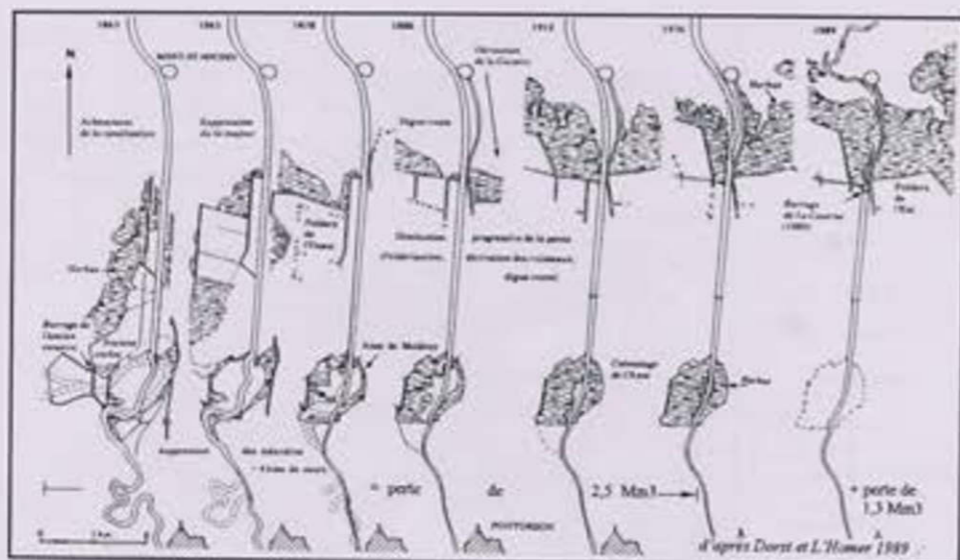


Fig. 4 : Réductions des capacités de chasse du Couesnon depuis sa canalisation (marées de 100 et plus)

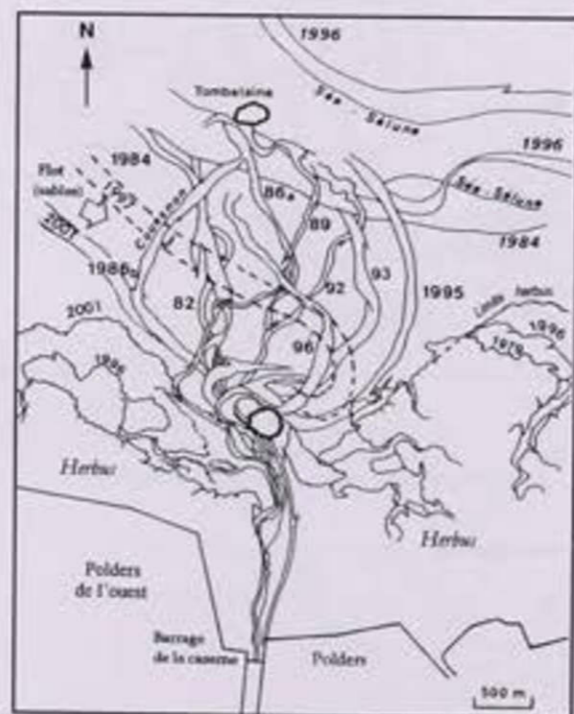


Fig. 5 : Divagations du cours aval du Couesnon de 1982 à 2001.

Touristes

Pèlerins conjugués au présent, amateurs de cartes postales, de photographies, deux millions de fois originales, de prés-salés parfumés d'iode, de frites, de gaufres et de crêpes. Musées, cachots, oubliettes, souvenirs, le Mont en porcelaine, en cuivre, en plastique, sur un porte-monnaie, un crayon, un tee-shirt. Poupées bretonnes, normandes, hésitation, le Couesnon rassure, il a mis le Mont en Normandie.

Touristes qui s'arrêtent où finissent les magasins, satisfaits de l'écorce des murs, des exclamations venues de la démesure, trop haute l'abbaye, trop nombreuses les marches, les guides pleins de couleurs, pages trop vite lues.

Touristes inspirés qui gravissent la montagne magique, les forces telluriques les transportent, les flux du granit et du nombre d'or signent la Présence, à qui sait voir, de l'ombilic de l'univers, à qui sait ressentir, les énergies des deux mondes. Sur ce nid marin, un oiseau cosmique pond son œuf, cuisiné par la mère Poulard.

Touristes sur la tour du Nord, guettant les chevaux au galop de la marée, espoirs d'enlèvement, d'un imprudent pris au piège, espoir de la danse de l'hélicoptère, crainte de pas bien voir, voyeurs-camescopes que chaque année, la mer et les lises satisfont.

Touristes aux grands yeux de lavande. Ils ont retrouvé le nid douillet de l'enfance qui s'émerveille et se prépare à rencontrer la Merveille. Ils montent par les venelles pour prendre le temps du silence et de la foi, retrouver les pas des fervents, des guetteurs du grand passage, de ceux qui ont aimé et espéré ici la douceur de la grâce et d'un pardon.

Touristes pour qui chaque marche est une marche d'amour, l'un et l'une reprennent souffle dans un baiser salé, les doigts dans les cheveux et des rires enlacés pour gravir les degrés de leur cœur. Guerre de conquête sur le chemin de ronde, mains de désirs jointes sur le parapet ; rêves et projets glissent doucement dans les mâchicoulis.

Touriste-photographe pressé, entre deux rendez-vous d'admiration. Au calme chez lui, il contempera le Mont, après les remparts de Saint-Malo, la Tour Eiffel, la Cité des Doges et le Dôme de Florence.

Familles agitées d'enfants, crayons ou pistolets en plastique refusés, cris et gifles, regards réprobateurs. Il faudrait jouer aux Indiens et aux cow-boys, aux gendarmes et aux voleurs dans les venelles, criblées de pièges et de guet-apens.

Touristes attrapés par le premier café, bolée de cidre et crêpe aux pommes, rassasiés d'exotisme, sobres dans leurs envies et dans leurs rêves, un dépliant touristique, en gage de viatique.

Touristes introublés qui transportent toujours leur maison, leur bureau, leur travail, qui ont tant vu et qui plaignent le Mont de sa petitesse.

Le Mont, abandonné des siècles, a glissé de l'histoire, sur le théâtre des hommes, il sert de figurant.

Jean-Luc LEGROS

Bibliographie 2003

par Henry DECAËNS

I - Livres et brochures

- ALBAUT Corinne, MURATET Nathalie : Le Mont-Saint-Michel : document jeunesse. - Paris : Éditions du patrimoine, 2003. - 48 pages : ill. en coul. ; 18 x 11 cm. ISBN 2 858227-56-X

Pas encore paru au moment où nous mettons sous presse.

- BAYLÉ Maylis, DECAËNS Henry, GOETZ Adrien et GUILLIER Gérard. - L'ABCdaire du Mont-Saint-Michel. - Paris : Flammarion et Korean Agency, 2001. - 128 p. : ill. en noir et en coul. ; 22 x 13 cm. - (L'ABCdaire) ISBN 89-7919-500-1

La première édition d'un livre sur le Mont-Saint-Michel en coréen ! Notre ordinateur n'ayant pas la police de caractères de cette langue, nous avons été obligés de transcrire le titre en français...

- BÉLY Lucien. - Aimer le Mont-Saint-Michel. - Rennes : Ouest-France, 2002. - 64 p. : ill. en coul. ; 26 x 19 cm. ISBN 2-7373-2974-4. - 8 euros.

Sans doute la première édition d'un livre sur le Mont-Saint-Michel en russe : nous aurions dû transcrire le titre en cyrillique mais notre ordinateur n'est pas équipé pour cela !

- BERTHELOT Sandrine, MARIN Jean-Yves, REY-DELQUÉ Monique (textes réunis par). - Vivre au Moyen Age : archéologie du quotidien en Normandie, XIII^e-XV^e siècles. - Milan : 5 Continents éditions srl, 2002. - 317 p. : ill. en noir et en coul. ; 28 x 24 cm. ISBN 88-7439-010-6. - 40 euros.

Ce beau livre est le catalogue d'une exposition qui a été présentée par le Musée de Normandie, dans l'église Saint-Georges du château de Caen, du 29 juin au 18 novembre 2002, à l'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse du 2 décembre 2002 au 3 janvier 2003 et au musée municipal d'Evreux depuis le 10 mai 2003. Les pages 240 à 245 et 297 à 299 intéressent directement l'histoire du Mont puisqu'elle décrivent une partie des superbes moules de plombs de pèlerinage trouvés dans le village en 2001 lors d'un sondage archéologique (voir notre bulletin annuel 2001 p. 48-49).

- BOISSY Philippe de. - La légende du Mont. Suivi de *Aux origines du Mont-Saint-Michel* : note historique de Dominique Bodin - Clichy : éditions du Jasmin, 2002. - Non pag. [48 p.] : ill. ; 17 x 10 cm. ISBN 2-912080-45-2. - 9 euros.

Ce tout petit livre raconte sous la forme d'un conte les origines du Mont. La brochure est illustrée de dessins de l'auteur qui ne sont guère séduisants.

- BONNOT-COURTOIS Chantal, CALINE Bruno, L'HOMER Alain et LE VOT Monique. - La Baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Rance : environnements sédimentaires, aménagements et évolutions récentes = The Bay of Mont-Saint-Michel

and the Rance estuary : recent development and evolution of depositional environments. - Pau : Totalfinalaelf ; Paris : Centre national de la recherche scientifique et École pratique des hautes études. - 256 p. : ill. en noir et en coul. ; 28 x 22 cm. - (Mémoire, ISSN 1279-8215 ; 26)

Bibliogr. - ISBN 2-901026-53-2.

Ce livre remarquable fait le point des connaissances sur l'environnement sédimentaire, l'aménagement et l'évolution récente de la baie du Mont-Saint-Michel et de l'estuaire de la Rance. Il s'agit d'un ouvrage collectif dont les auteurs sont tous des scientifiques de haut niveau qui ont su s'adapter à un public plus large que celui des spécialistes. Non seulement les différents chapitres sont clairs et précis mais leur compréhension est grandement facilitée par les nombreux schémas originaux qui les illustrent. Ceux qui veulent aller plus loin ont en outre la possibilité de le faire grâce à la riche bibliographie qui complète chaque chapitre. Cet ouvrage de référence s'adresse aussi aux nombreux chercheurs étrangers qui s'intéressent à la baie du Mont ou à l'estuaire de la Rance ; c'est pourquoi tous les textes ont été traduits en anglais.

- GAUTIER Théophile : Le Mont-Saint-Michel. - Édition de Christian Chelebourg. - Jaignes (Seine-et-Marne) : La Chasse au Snark, 2003. - 94 p. ; 17 x 13 cm. - (Littérature ; 16) ISBN 2-914015-26-7. 10 euros.

Nouvelle édition du récit du voyage au Mont-Saint-Michel que Théophile Gautier fit en 1860. Ce texte superbe, dans lequel l'auteur livre sa vision du Mont, a été publié pour la première fois dans *Le Moniteur* des 3 et 6 avril 1860 et dans *L'Avranchin* des 15-22 avril 1860. Le récit de Théophile Gautier est précédé d'une belle préface de Christian Chelebourg, universitaire spécialiste de la littérature du XIX^e siècle. L'ensemble forme un joli petit livre à la mise en page soignée.

- Images de la foi : la Bible et les Pères de l'Église dans les manuscrits de Clairvaux et du Mont-Saint-Michel : mois du patrimoine écrit 2002. - Bibliothèque municipale d'Avranches, 2002. - 104 p. : ill. en coul. ; 20 x 14 cm. - (Images du Moyen Age). ISBN 2-907420-92-5. - 7 euros.

Ce joli petit livre est le catalogue de la belle exposition qui a « enluminé » la salle du fonds ancien de la bibliothèque d'Avranches du 27 juillet au 27 octobre 2002.

- MESTELAN Claudia et Robert. - Qui est comme Dieu ? - Éditions du Colombier, 2002. - 348 p. : ill. en noir et en coul. ; 24 x 16 cm. ISBN 2-913593-06-2. - 22 euros.

Relation d'un pèlerinage contemporain entre le Mont Gargan, en Italie du sud, et le Mont-Saint-Michel.

- Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. *Journal de l'opération* (ISSN 1283-8136) n° 11, juin 2002. - Caen : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2002. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Ce numéro présente l'ensemble des aménagements qui devraient être réalisés dans les prochaines années : le nouveau barrage sur le Couesnon, la passerelle qui remplacera la digue, le parc de stationnement et la navette.

II - Articles

- BARD Patrick : Le Mont, une magie éternelle. - *Notre temps*, n° 393, septembre 2002, p. 28-32.

Un petit reportage sur le Mont et sa baie. L'auteur y donne la parole à Bertrand Poirot-Delpech, originaire de Saint-Pair-sur-Mer, et à Jean et Monique Laurette qui ont installé leur atelier de bijoux à la Rive, non loin du Mont ; ils fabriquent notamment de belles enseignes de pèlerinage à partir de moules anciens.

- BÉASSE Jean : Les religieux de St-Edme au Mont-St-Michel. - *Les Annales du Mont St-Michel*, 128^e année, n° 3, juin-juillet-août 2002, p. 9-14 et n° 4, septembre-octobre 2002, p. 8-15.

L'abbé Béasse retrace le rôle joué par les R.P. de Saint-Edme, venus au Mont en 1867 à la demande de Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches, qui avait contribué à créer cette communauté de missionnaires diocésains avec le Père Muard en 1843 à Pontigny (Yonne). Ils ont dû laisser le Mont en 1901, Combes refusant aux congrégations religieuses la possibilité de bénéficier du régime des associations. Ils se sont réfugiés aux États-Unis où ils continuent à assurer leur apostolat, comme nous l'avons rappelé dans le bulletin de l'an dernier (p. 64).

- HACHACHE Nora : Le Mont-Saint-Michel remis à flot. - *Le Moniteur*, 28 février 2003, p. 52-55.

Un article de synthèse, illustré de schémas et de photographies, sur les travaux qui doivent être réalisés dans les prochaines années pour rétablir le caractère maritime du Mont.

- MAISONNEUVE Grégoire : Mont-Saint-Michel. Restauration entre ciel et mer. - *Pays de Normandie* n° 39, décembre-janvier-février 2002-2003, p. 18-29.

Un article sur la restauration du lanternon de la flèche et de la toiture du chœur de l'église abbatiale. Le texte est sommaire mais le reportage photographique est intéressant.

- SIMON François : Saint Michel ou Saint Jacques ? Quel est le nom de la coquille ? *A.G.E.B.* (Association des Amis du site de Genêts, de ses environs et de la baie du Mont-Saint-Michel), bulletin n° 23, 2003.

L'auteur tente de comprendre pourquoi la coquille, portée par tous les pèlerins au Moyen Age, est dite de Saint-Jacques. Non seulement Compostelle n'est pas sur le bord de la mer, mais les routes qui y mènent ne traversent pas un bras de mer. Il se demande donc, à juste titre à notre avis, si l'usage d'arborer la coquille n'est pas né au Mont-Saint-Michel ; il aurait ensuite été utilisé par les pèlerins de Compostelle et ceux des autres centres de pèlerinage.

III - Audiovisuel

- *La baie de l'Archange*. - France 3 Normandie, La vie d'ici, samedi 14 décembre, 15h55-16h18. Rediffusé le 19 janvier 2003 dans le Magazine du dimanche, à 11 h 45.

Ce documentaire de Christophe Guyomard a été tourné les 17, 18 et 19 juillet 2002, avec la participation de Marie-Odile Lainé, lectrice, Louis Malle, écrivain, sœur Judith, prieure des moniales des fraternités monastiques de Jérusalem du Mont-Saint-Michel, Patrice Serc, artiste-peintre, Maurice Chataignier, photographe, Jean et Monique Laurette,

qui fabriquent des bijoux à La Rive, et nous-même. Une partie du documentaire porte sur le pèlerinage des grèves du 18 juillet ; pour le reste, Christophe Guyomard permet à ceux qu'il a interviewés de dire ce que la baie leur apporte. Les images sont superbes et les différents points de vue qui s'expriment très intéressants.

- *Une baie vivante* : environnement et paysage. - Caen : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel ; Saint-Lô : Mission Mont-Saint-Michel, 2002.

Cassette vidéo très intéressante présentant en onze minutes la démarche conduite de 1997 à 2001 par la Mission Mont-Saint-Michel pour connaître l'environnement de la baie et mesurer sur celui-ci l'impact des aménagements prévus dans le cadre du rétablissement du caractère maritime. C'est très important car la baie est réellement vivante : une centaine d'espèces de poissons vit dans ses eaux ; 134 espèces d'oiseaux passent ou séjournent en permanence dans les airs de la baie ; et une flore bien spécifique pousse sur les grèves. Plusieurs personnes interviennent à tour de rôle : Yves Luginbühl, directeur de recherches au C.N.R.S., Jean-Claude Lefeuvre, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, Chantal Bonnot, sédimentologue au Laboratoire de géomorphologie et environnement littoral de Dinard, Jacques-Edouard Levasseur, botaniste à l'université de Rennes 1, et Jean-François Legrand, président du conseil général de la Manche.

- *Le chemin des pèlerins*, une promenade proposée par Christiane Lablanche. - France 3 Normandie, dimanche 1^{er} juin 2003, 11h30-11h40.

Rediffusion d'une émission tournée en 2001 et programmée pour la première fois le 13 octobre 2001 à 13h10. Nous avons déjà signalé cette émission de la série *Ce petit chemin...* dans le bulletin de l'année 2002, p. 59, en regrettant qu'elle ignore l'abbaye comme si elle n'existait pas. Nous n'avons rien à ajouter même si l'intervention du guide de la baie, Nicolas, et celle de Joseph Portier sur Tombelaine ne sont pas sans intérêt.

- *Le Mont-Saint-Michel dans sa nature*. - Caen : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel ; Saint-Lô : Mission Mont-Saint-Michel, 2002.

Cassette vidéo présentant en dix minutes les ouvrages et aménagements prévus dans le cadre du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. C'est didactique et donc très utile.

- *On vous dit pourquoi*, magazine présenté par Jérôme Bonaldi et Eglantine Emeyé. France 2, dimanche 8 juin, 23,15-0,55.

Nous n'avons pas vu ce magazine, diffusé le soir de la Pentecôte, dont un chapitre était consacré à la baie du Mont-Saint-Michel. Nous nous contentons de citer ce qu'a écrit *Télérama* sur cette émission : « Des amuse-gueule rapides, pas franchement consistants, mais qui ont au moins le mérite de mettre en appétit. »



*Expositiones Pauli epistularum ad Romanos, Galathas
et Ephesios e codice Sancti Michaelis in periculo Maris*

Avranches, Bibliothèque municipale Ms 79

Turnhout : Brepols, Continuatio Medievals CLI, 1995. 303 p. : 15,5 x 24,5 cm.

Voici un ouvrage qui aurait mérité d'être signalé, il y a au moins cinq ans. Sans doute, les manuscrits du Mont Saint-Michel ont-ils déjà été utilisés pour les nouvelles éditions du *Corpus Christianorum. Series Latina* (nouvelle Patrologie destinée à remplacer celle de Migne) des œuvres de saint Augustin et de saint Ambroise. Mais c'est la première fois qu'un manuscrit médiéval du Mont a l'honneur d'être intégralement édité selon les normes du désormais célèbre *Corpus Christianorum* que lançait, il y a exactement cinquante ans, le regretté dom Eligius Dekkers, bénédictin de l'abbaye Saint-Pierre de Steenbrugge. Il s'agit du manuscrit 79 de la Bibliothèque municipale d'Avranches que l'analyse codicologique permet de dater du XI^e siècle.

Attribué à saint Augustin, ce commentaire de trois lettres de saint Paul (aux Romains, aux Galates et aux Ephésiens) avait déjà depuis plusieurs années éveillé la curiosité des médiévistes. L'érudit dom Wilmart, bénédictin de Farnborough († 1939), l'avait étudié et le dossier qu'il avait constitué montre qu'il envisageait de le publier. Dom G. de Martel, moine de Solesmes et membre de la communauté du récent monastère de Palendriai en Lituanie, bien connu pour ses éditions de plusieurs œuvres de l'abbé de Saint-Remi de Reims, Pierre de Celle, devenu évêque de Chartres († 1183), a repris entièrement le travail de dom Wilmart et nous donne cette édition en tous points exemplaire.

L'attribution à Augustin de ce commentaire dans les catalogues des manuscrits du Mont est entièrement gratuite, car parmi les sources nommément indiquées par l'auteur, la plus récente est saint Grégoire le Grand. Il s'agit donc d'une œuvre postérieure au début du VII^e siècle. Antérieure au début du XI^e siècle (date du manuscrit), dom de Martel pense qu'il s'agit d'une œuvre carolingienne, largement tributaire des florilèges patristiques existant déjà à cette époque et à laquelle la mention explicite et répétée du nom de Pélage († avant 430) permettait d'attribuer une origine irlandaise. Ce type de commentaire correspond d'ailleurs à celui que pratiquaient à cette époque les érudits irlandais.

Le manuscrit pourrait avoir été copié sur l'archétype carolingien parvenu au Mont et qui serait le manuscrit original ou au moins sur un manuscrit proche de lui.

La majeure partie de ce volume (303 pages précédées d'une introduction de 29 pages situant l'œuvre dans le temps et permettant d'en discerner le milieu) concerne le commentaire de l'épître aux Romains (p. 4 à 163) pour lequel notre auteur anonyme utilise très largement le commentaire d'Origène qui nous est parvenu dans la traduction latine de Rufin d'Aquilée.

Dans une note de travail, dom Wilmart résumait ainsi son impression : « Excellent commentaire, sobre, plein, clair, court. Langue excellente. Explique le sens simplement ». Tel est cet ouvrage qui a certainement nourri la méditation, la lectio divina, de nombreux moines du Mont.

Remercions dom Gérard de Martel de nous en avoir donné cette remarquable édition.

Chanoine Joseph LEMARIE

A propos de "La 7^{ème} Porte"

Nous avons quelque espoir dans la parution de l'ouvrage de M. Jean-Charles Péguet sur le cloître de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, paru aux éditions Dervy sous le titre "La 7^{ème} Porte". Indépendamment de la qualité de l'auteur, conférencier du Centre des monuments nationaux, cet espoir tenait à deux éléments : le premier est le fait que ce livre porte sur un élément particulier de l'ancienne abbaye. Il nous apparaît aujourd'hui nécessaire de retravailler l'histoire du monastère dans ses différentes époques et ses différents espaces, sans avoir la prétention de vouloir seul répondre aux multiples questions posées par les progrès de la recherche dans des domaines très différents. Le second est que nous savions que M. Péguet s'était engagé dans un chemin que nous avons défriché, celui de l'explication du cloître par son programme iconographique et la théologie du XIII^e siècle. A ce sujet, on regrette que, si l'auteur consent à nous reconnaître la paternité de quelques observations de détails, il oublie régulièrement de signaler les emprunts de plus grande portée faits à nos études, laissant croire ainsi qu'il en a eu seul l'intuition novatrice. On signalera par exemple, entre bien d'autres, les thèmes scripturaires de la pierre angulaire et des vigneron meurtriers, utilisés par Nicolas Simonnet en 1994, ou encore le quadruple mode médiéval de lecture des Ecritures - littéral, allégorique, tropologique et anagogique -, qui structure tout entier le déchiffrement des sculptures proposé par Marc Déceneux en 1997. De plus, réduire nos publications à « une longue démonstration (...) élaborée pour en arriver à la conclusion que le cloître serait l'expression cryptée de (...) la doctrine de Joachim de Flore » est pour le moins abusif. Ce point, qui ne constitue qu'une hypothèse de travail, n'était évoqué par nous que comme un aspect somme toute mineur, l'essentiel étant la restitution d'un discours théologique bâti sur l'histoire du péché, de la rédemption et du salut, grâce au Christ et à son sacrifice. Nos deux lectures, souvent divergentes quoiqu'en dise monsieur Péguet, étaient sur ce point parfaitement concordantes.

Au delà de cette blessure d'amour propre, c'est peu dire que notre déception est à la hauteur de l'espoir que nous avons eu.

L'analyse de M. Péguet s'avère fautive dès ses prémisses. Il estime ainsi que la forme actuelle du cloître a été définie d'emblée lors de la conception primitive du bâtiment de la Merveille, et ce point est essentiel pour valider son système symbolique. Or les indices des modifications successives du projet de la Merveille sont nombreux, et certains d'entre eux sont connus depuis longtemps (traces d'une structure à deux nefs prévue en un premier temps dans le cellier et la Salle des Chevaliers par exemple). La chronologie des différentes composantes du bâtiment n'est pas encore définitivement établie, mais il est possible d'affirmer que son état actuel ne représente qu'un deuxième, ou troisième, voire quatrième état du projet initial, modifié en cours de réalisation pour des raisons où les impératifs fonctionnels ont eu certainement au moins autant d'importance que les données symboliques.

La méthode de M. Péguet s'avère encore plus discutable : La clé de toute la compréhension du cloître se trouve, selon lui, dans son organisation numérolgique interne, mise en rapport avec la numérotation des chapitres structurant les Saintes-Ecritures.

Pour éclaircir tout cela, l'auteur dispose d'un éventail inépuisable de méthodes variées, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, qu'il applique au cas par cas

selon les opportunités et les résultats escomptés. Il utilise souvent le numéro du chapitre concerné, ou encore la somme des numéros affectés aux chapitres correspondants des Évangiles synoptiques ; parfois, il additionne ces numéros et le nombre des chapitres du livre d'où est tirée la citation ; il lui arrive aussi, mais pas systématiquement, quand il cite l'Évangile de Marc (pourquoi lui et pas un autre ?) de multiplier le chiffre par deux pour obtenir le nombre final désiré. Lorsque ces multiples calculs ne suffisent pas, il met encore à contribution les « nombres triangulaires » (le « nombre triangulaire » de $x = 1 + 2 + 3 + \dots + (x - 1) + x$), ou les « suites de Fibonacci » (séries de nombres constitués de la somme des deux nombres précédents : 1, 2, 3, 5, 8, 13, 21, 34, etc.). À l'imprécision provoquée par ces modes de calcul différents s'ajoute celle due à des systèmes de numérotation des colonnettes différents qui « permettent d'éliminer des différences d'une unité entre certaines données » (sic).

L'application de méthodes de calcul et de numérotation différentes selon ce que l'on veut prouver (ou selon ce que l'on veut trouver) ôte toute crédibilité au résultat. Nous laissons à des statisticiens plus qualifiés que nous le soin d'estimer les probabilités d'obtenir n'importe quel chiffre souhaité en utilisant l'une ou l'autre de ces innombrables méthodes, ou plusieurs conjuguées. Cela permet des résultats spectaculaires : en assimilant certains des écoinçons aux phrases du Credo, cette prière est entièrement récitée après 8 tours complets du cloître (p. 302) ! Et, plus stupéfiant encore, le chiffre 17, « de l'Un, le Créateur, et de sa Création, le 7 », explique la construction de la Merveille, élevée en 17 années (p. 104) par Raoul des Isles, 17^e abbé du Mont-Saint-Michel (p. 295) ! Sans nul doute, tous les secrets du Mont peuvent, de cette façon, être facilement dévoilés...

Cette liberté vis à vis des règles de la symbolique des nombres se retrouve vis à vis de celles de l'iconographie médiévale. La critique de l'interprétation que nous donnons des trois personnages de la galerie sud (la Vierge à l'enfant encensée par deux anges) témoigne d'une méconnaissance grave des plus grands exemples de la sculpture contemporaine de celle du cloître : « Il n'est guère admissible de représenter la Vierge sans une auréole » écrit M. Péguet. La Vierge de la Visitation du portail de Reims n'en porte pourtant pas. Quant à la comparaison avec Chartres, plutôt que de regarder le portail occidental effectivement bien antérieur, il convient d'observer le relief qui couronne le porche sud pour voir toutes les similitudes. Dans un programme sculpté fondé sur la théologie de l'Incarnation, l'absence de représentation de la Vierge serait en tout état de cause surprenante. À l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où au moins trois autels lui étaient dédiés, dont un prieuré lui était dédié et où, au XIII^e siècle, le miracle des grèves, jusque là attribué à l'Archange, lui est désormais prêté, elle serait une anomalie. En revanche, la proposition de M. Péguet de voir dans cet écoinçon la représentation de la Transfiguration suppose d'accepter un unicum iconographique peu conforme à la théologie : les seules images du Christ transfiguré soit debout, soit planant au dessus de la montagne. Jamais cet épisode des Évangiles ne le présente assis. Or cette proposition est essentielle à l'interprétation que donne M. Péguet du programme iconographique du cloître. Cette erreur fondamentale ferait presque oublier l'« arbre porteur d'oiseaux » (ou d'oiseau ?) de la galerie nord, considéré comme un « Arbre de Jessé » (alors qu'il est issu du dos d'une créature monstrueuse !), où se perche la Colombe de l'Esprit-Saint. Le seul oiseau présent sur ce panneau est un moineau exécuté lors des restaurations du XIX^e siècle, par un sculpteur sans doute inspiré d'un joli chapiteau de l'étage haut de la Sainte-Chapelle ;

il suffit de le regarder de près pour en identifier la facture. Monsieur Péguet, qui reconnaît lui-même (p. 69) que rien d'identifiable n'apparaît dans cet écoinçon sur les photographies du cloître avant les restaurations, oublie aussitôt cette observation pour traiter le panneau comme l'une des compositions les plus significatives de la série, fondamentale dans l'économie générale de sa lecture. Ce genre de « coup de pouce » donné à la réalité objective du sujet étudié jette un discrédit irréparable sur l'ensemble de l'interprétation exposée dans l'ouvrage.

Cette interprétation, de plus, aurait mérité que soit mieux précisée l'histoire de la numérotation des chapitres de la Bible, qui constituerait, selon M. Péguet, l'explication de toute la construction du cloître. Il est déjà surprenant que les principes du décryptage étant exposés seulement à la page 200 (même s'ils sont mis en œuvre auparavant, dès la première partie du livre), il faille attendre la page 262 pour découvrir un historique, fort cursif, du découpage des Écritures en chapitres (encore aucune référence n'est-elle donnée à l'appui des affirmations présentées). Nous y lisons ceci : « il semble que ce soit au tout début du XIII^e siècle (vers 1203) qu'apparaissent les divisions définitives en chapitres », avant l'affirmation que « le découpage connu de nos bénédictins, au début du XIII^e siècle, était bien le même que celui d'aujourd'hui ».

Si l'on suit cette indication, il faut admettre qu'à l'époque où l'on entreprenait la construction de la Merveille, la numérotation actuelle de la Bible constituait une nouveauté toute fraîche. Affirmer que « nos bénédictins » la connaissaient suppose de savoir si la bibliothèque de l'abbaye avait profité de cette innovation capitale. Une recherche se révélait donc indispensable dans les manuscrits montois conservés au fond ancien de la bibliothèque municipale d'Avranches. Or *La 7^e Porte* ne souffle mot de cette vérification cruciale. Dès lors, de deux choses l'une : soit cette enquête n'a pas été faite et il s'agit d'une carence méthodologique dirimante. Soit elle a été faite et n'a pas fourni les résultats escomptés par l'auteur ; même si l'absence de Bible numérotée dans ce qui reste de la bibliothèque montoise ne signifie pas qu'elle n'en a jamais possédé, le silence à son sujet constitue une omission qui confine à la manipulation. Dans les deux cas la validité de la démonstration en est gravement compromise.

Force est donc de ranger « *La septième porte* » sur le riche rayon ésotérico-mystico-lyrique qui alourdit la bibliographie montoise, au côté de « *L'énigme du dragon* » et autres *Mont-Saint-Michel et le temple cosmique*. Deux regrets se font néanmoins jour :

- Le premier est que l'idée, pourtant évidente, que l'architecte du cloître a joué de nombres symboliques, continue à heurter les enfants de Viollet-le-Duc. Nous avons cheminé prudemment pour essayer de montrer qu'elle est parfaitement conforme à ce qu'on sait des mentalités médiévales. Les divagations de *La 7^e Porte* vont, par réaction, provoquer un retour en force des conceptions les plus matérialistes des tenants du rationalisme médiéval.

- Le second est que M. Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye, se soit compromis à donner une préface, même s'il n'a prudemment investi dans l'entreprise, d'une plume parcimonieuse, que seize petites lignes au contenu fort neutre. Nous espérons que cette légèreté sera vite oubliée, et que son nom ne restera pas injustement associé à un ouvrage qui, rapidement, n'apparaîtra plus que comme une de ces inguérissables pathologies historiographiques que suscite régulièrement la force symbolique du Mont-Saint-Michel.

Nécrologie

Camille BÉCHET nous a quittés subitement le 24 septembre 2002, à quelques mois de ses 90 ans, et trois jours seulement après avoir gravi les degrés de l'Abbaye avec les Amis du Mont-Saint-Michel, dont elle ne manquait jamais la réunion annuelle.

Née à Neuilly-sur-Seine, elle était la fille du peintre parisien et carollais Albert Depré, dont les thèmes favoris étaient les falaises de Carolles et de Champeaux, les bisquines de Granville et de Cancale, et les grèves de Vains et du Val Saint-Père. Elle était elle-même artiste peintre et ancienne élève de l'École des Beaux-Arts à Paris.

Elle avait épousé en 1939 le Docteur André Béchet, chirurgien à Avranches, disparu en 1988. Leurs sept enfants et seize petits-enfants, qui se retrouvent tous les étés à Carolles autour de la propriété familiale, comptent plusieurs membres actifs de notre association.

M. Julien NICOLLE a contribué pendant près de 70 ans au rayonnement du Mont-Saint-Michel et son environnement.

Respectueux de ce « lieu prestigieux », patrimoine spirituel et historique, il a souhaité s'inscrire comme le précurseur de l'accueil vers un public diversifié, rendant ce lieu accessible à tous.

C'est essentiellement dans ses fonctions de premier magistrat de la ville et de Président d'honneur du comité départemental et régional du Tourisme qu'il exercera son engagement de protection et de valorisation du Mont-Saint-Michel.

Nous le remercions de sa fidélité et adressons nos pensées les plus amicales à sa famille.

J.Y. VÉTELÉ.

Madame Joseph LE CLERC (née Elisabeth Blin) épouse de notre ancien Président, est décédée le 10 juillet 2003, à Coutances et ensevelie le 15 juillet à Quetteville-sur-Sienne.

Membres bienfaiteurs

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres "bienfaiteurs", c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 45 euros depuis l'envoi du bulletin n° 107. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

- M. Guy ANFRAY (50300 Avranches)
- M. Michele d'ARIENZO (Foggia, Italia)
- M. Jean BEASSE (50300 Avranches)
- M. René BESSON (75017 Paris)
- Mme Suzanne BOIVIN (35800 Dinard)
- Mme Nina BOLONKIN OZANNE (76000 Rouen)
- M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble)
- Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles)
- M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Chatel)
- Mme Simone BOYRIE (92220 Bagneux)
- M. Jacques BREDEL (76280 St-Jouin de Bruneval)
- M. Luc BRETAUDEAU (72300 Sablé-sur-Sarthe)
- M. Auguste CANET (92320 Châtillon)
- M. CARCHETTE
- Mme Anne-Marie CERBONNEY (50300 Avranches)
- M. Patrick CLEMENT (50300 Vains)
- Entreprise DEGAINÉ (75012 Paris)
- M. Stéphane DELCOURT (53000 Laval)
- M. Michel DRAUSSIN (83740 La Cadière-d'Azur)
- M. Alphonse DROUAN (06250 Mougins)
- M. Philippe DUCROCQ (75017 Paris)
- M. Michel DUHAZÉ (14000 Caen)
- M. Pierre EHRHART (91320 Wissous)
- M. Luc EPRON (75015 Paris)
- M. Max FEUILLET (72000 Le Mans)
- Père André FOURNIER (50116 Le Mont-St-Michel)
- M. Jacques FROUIN (50530 La Rochelle Normande)
- M. Jean-Paul FROUIN (75016 Paris)
- M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier)
- M. Philippe GENTIL (75116 Paris)
- Mme Denise GEOFFRAY (75017 Paris)
- M. Pierre GEOFFRAY (75017 Paris)
- Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny-sur-Marne)
- M. Maurice HAMEL (44130 Blain)

M. Joseph HELLEUX (78390 Bois d'Arcy)
 Mme Josiane HERMITE (75012 Paris)
 M. Christian HERRAULT (75015 Paris)
 Mme HERRAULT (75007 Paris)
 M. Michel HOLAS (72000 Le Mans)
 M. Jacques HOMO (75017 Paris)
 M. HUYGNES
 M. Albert JACQUIN (35400 Saint-Malo)
 M. Edme JEANSON (50430 Lessay)
 M. Léon JOZEAU-MARIGNE (50300 Avranches)
 M. Jean-Marc KREBS (89240 Eglény)
 M. Bernard LANDOUZY (75016 Paris)
 M. Gilbert LAUNAY (14 000 Caen)
 M. Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc)
 Mme Hélène LEBREC (75015 Paris)
 Mme Georges LEBREC
 M. Paul-Noël LEBREC (78000 Versailles)
 Mme Raymonde LE CALVE (50100 Cherbourg)
 M. Jean LECUIR (31300 Toulouse)
 M. René LEFAURE (93250 Villemomble)
 M. Alain L'HOMER (45000 Orléans)
 M. Pierre-Yves LEMOINE (75015 Paris)
 M. Yann LE MOUËL (75009 Paris)
 M. Benoît LUCAS (50600 Saint-Hilaire du Harcouët)
 M. Jacques LUCAS (50303 Avranches Cedex)
 M. Jean-Pierre MARTIN (75001 Paris)
 M. Dominique MATHIEU (76000 Rouen)
 M. Jean MINGASSON (75006 Paris)
 Mlle Françoise MOSSER (75015 Paris)
 M. André NEMO (50300 Avranches)
 Mme Odile NICOLAS (22410 St-Quay-Portrieux)
 M. Julien NICOLLE (50116 Le Mont-Saint-Michel)
 M. René NOLLEAU (50300 Saint-Martin-des-Champs)
 M. Marc NORTIER (75020 Paris)
 M. Philippe OLIVE (75005 Paris)
 Mme Isabelle OZANNE (78000 Versailles)
 M. Alain OZANNE (78000 Versailles)
 M. Hubert OZANNE (76000 Rouen)
 M. Michel OZANNE (14000 Caen)
 M. Noël OZANNE (38000 Grenoble)
 M. Yves OZANNE (14290 La Vespière)

M. Ernest PAJOT (36140 Aigurande)
 M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne)
 Mme Thérèse PITEL (75014 Paris)
 M. PORCHEZ
 M. Lucien REGNAULT-LEBRETON (75327 Paris Cedex 07)
 Mme Nicole REGNER (93500 Pantin)
 M. Michel REULOS (75005 Paris)
 M. Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet)
 M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi)
 M. René ROQUES (30700 Uzès)
 M. Marcel SARAZIN (50250 La Haye-du-Puits)
 M. Michel SAUER (22000 Saint-Brieuc)
 M. François SCHMITZ (78860 Saint-Nom-la-Bretèche)
 M. André SIMON (33230 Coutras)
 M. le général Jean SIMON (78600 Maisons-Laffitte)
 M. Jean-Pierre SIMON
 M. Yvan TÉQUI (75006 Paris)
 M. Michel THIPOULOUSE (75017 Paris)
 M. Gilles VAISSIÉ (92100 Boulogne)
 M. Jean-Yves VÉTELÉ (50116 Le Mont-Saint-Michel)
 M. Pierre VIGNES (92340 Bourg-la-Reine)
 M. Pierre-Adrien VINCENT (78000 Versailles)
 Mme Hélène YREUX (50116 Le Mont-Saint-Michel)



Vente de documents aux Membres de l'Association

L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 4 €
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 3 €
- Gravures : 50 €

Réunion 2003 au Mont-Saint-Michel Samedi 27 septembre, salle de Belle-Chaise

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 2003 sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 2004. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 10 mars 1999 à 24 € minimum pour les adhérents individuels de plus de 25 ans. Les adhérents versant au moins 45 € par an seront considérés comme membres bienfaiteurs.

Francois Bidet - Frère de Saint-Edme Photographe

Jean-Pierre Bravard, cofondateur de la congrégation des Pères de Saint-Edme (1863), devenu évêque de Coutances et d'Avranches, installe ses moines au Mont Saint-Michel pour restaurer la vie religieuse dans l'abbaye (1867). Ils y resteront jusqu'en 1886 et dans la paroisse jusqu'en 1901.

En 1870 le frère François Bidet, par ses prises de vue, contribue à rendre célèbre le Mont Saint-Michel dans le monde entier.

Henry Decaëns fait l'acquisition pour l'Association d'un album de trente planches, dans lequel l'artiste révèle un Mont sortant de sa fonction carcérale (1864) pour entrer dans la rénovation amorcée par l'architecte des Monuments historiques, Edouard Corroyer (1872).

Une commission constituée de Marie-France Epron, Alain L'Homer, Yann Le Mouél et André Nemo a été chargée par le conseil d'administration de mieux vous faire partager ce "trésor".

Contact a donc été pris avec Charline et Dominique Auvray qui dirigent "l'Atelier de Photographie" à Avranches, avec lesquels nous avons pris un accord de partenariat pour l'édition et la distribution de :

- **Cartes Postales** réalisées sur papier contrecollé sur support épais supérieur. Ce produit haut de gamme sera distribué uniquement par l'Atelier de Photographie à Avranches et l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel au prix de vente unitaire de 1,20 € TTC et sera disponible à compter du 27 septembre 2003.
- **Tirages limités en format original des photos de l'Album** (40 x 50). Numérotés de 1 à 50 par exemplaire et uniquement distribués par l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel, ils ne seront livrés que sur commande. Prix de vente unitaire, collé et monté sur PVC : 125 € TTC.

Il faut noter aussi que, pendant cinq ans, ce sont six cartes postales et six photos nouvelles qui vous seront proposées chaque année pour enrichir votre collection.



Dague.



L'abbaye vue de l'ouest et de l'est.



L'abbaye vue de l'ouest.



L'abbaye vue de l'intérieur.



L'abbaye vue de l'intérieur.



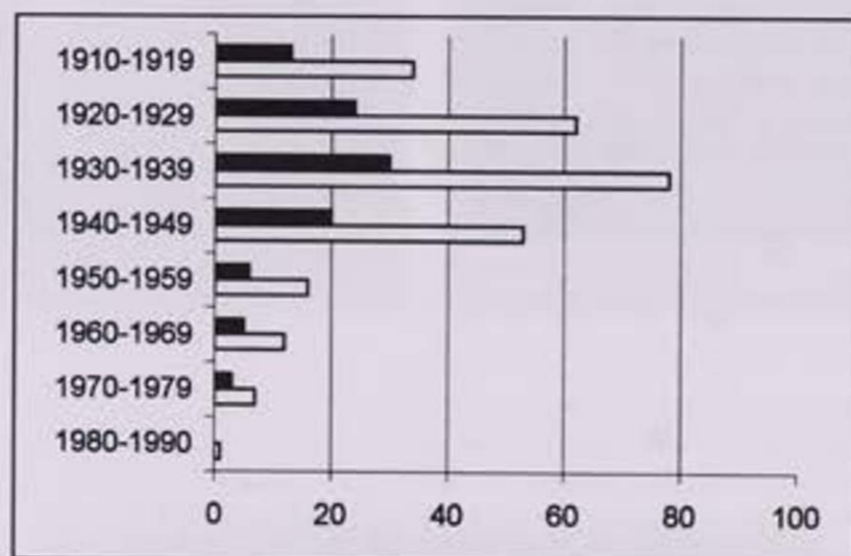
Porte de la Vierge vue de la terre.



Porte de la Vierge vue de la mer.

L'association par classes d'âge

L'association des Amis du Mont-Saint-Michel
par classes d'âge en mars 2003
d'après l'année de naissance de 163 adhérents
(source : Hervé Robilliard)



	1980-1990	1970-1979	1960-1969	1950-1959	1940-1949	1930-1939	1920-1929	1910-1919
% du Total	1	3	5	6	20	30	24	13
Nombre d'adhérents	1	7	12	16	53	78	62	34

*Merci aux anciens de leur fidélité.
Bienvenue aux nouveaux adhérents de tout âge !*

Sommaire

- Comité d'honneur	1
- Conseil d'administration et anciens présidents	2
- Lettre d'Henri DECAËNS	3
- Allocution de Gérard COLMAIRE	4
- Conseil d'administration du 20 septembre 2002	7
- Assemblée générale du 21 septembre 2002 : allocution de Jacques LUCAS	11
- Décisions prises lors de la réunion du 21 septembre 2002	15
- Enquête d'utilité publique. Liste des personnalités touchées. Texte du dire déposé	16
- Conseil d'administration du 7 décembre 2002	23
- Conseil d'administration du 19 mars 2003	25
- Compte rendu de l'assemblée générale du 19 mars 2003	29
- Assemblée générale du 19 mars 2003 : rapport moral présenté par Jacques LUCAS	31
- Bilan financier de l'exercice 2002, par Hervé ROBILLIARD	38
- Procès-Verbal du conseil d'administration du 19 mars 2003. Election du bureau	42
- Le chevet flamboyant du Mont-Saint-Michel et ses modèles dans l'architecture gothique des XIII ^e et XIV ^e siècles par Yves GALLET (09/2002)	43
- Les métamorphoses du Couesnon de la fin du XVIII ^e siècle à nos jours par Alain L'HOMER (mars 2003)	56
- Touristes, par Jean-Luc LEGROS	65
- Bibliographie de l'année 2003, par Henry DECAËNS	66
- Expositiones Pauli epistularum ad Romanos, Galathas et Ephesios e codice Sancti Michaelis in periculo Maris, par le chanoine Joseph LEMARIE	70
- A propos de "La 7 ^e Porte", par M. DECENEUX et N. SIMONNET	71
- Nécrologie	74
- Liste des membres bienfaiteurs	75
- Vente de documents et cotisations	78
- Cartes postales et photos tirées de l'album de François BIDET (1870)	79
- L'Association par classes d'âge	82
- Sommaire	83
- Dernière minute. Décès du Président Léon Jozeau-Marigné	84

Le Directeur de la publication : Jacques LUCAS
Composition et relecture : Henry Decaëns et André et Geneviève Nemo
Tirage à 1000 exemplaires

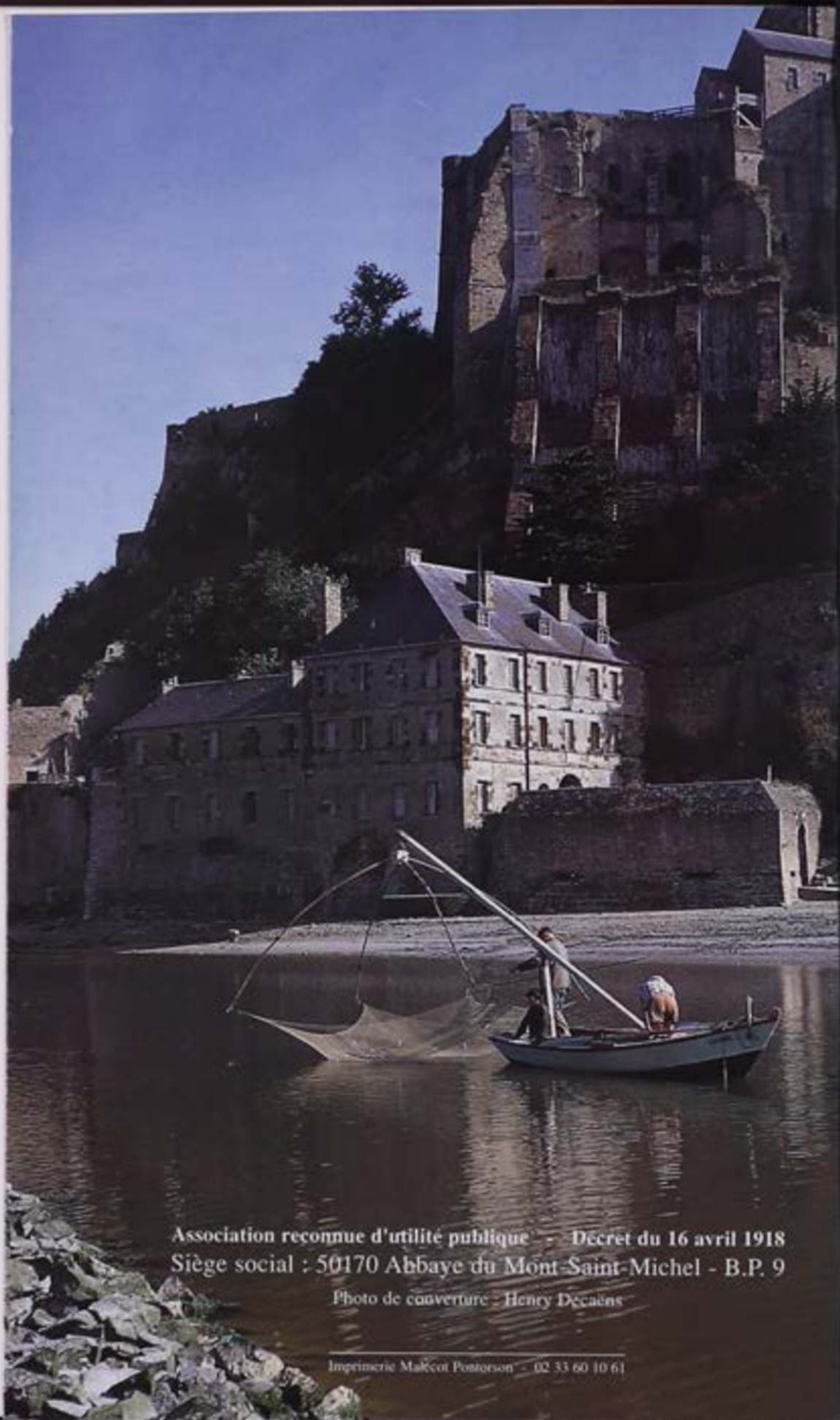
Alors que nous mettons sous presse
nous apprenons avec tristesse la disparition du Président

Léon JOZEAU-MARIGNÉ

qui fut très impliqué dans notre vie associative
et encore jusqu'à ces derniers jours
le Président du Comité d'Honneur
des "Amis du Mont-Saint-Michel".

Nous reviendrons dans notre prochain bulletin
sur l'action qu'il a menée avec nous au sein de l'association.

Nous pensons être votre interprète en présentant à la famille
et aux amis du Président Jozeau-Marigné
l'expression de nos plus sincères condoléances.



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918
Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Photo de couverture - Henry Decaëns

Imprimerie Malécot Pontorson - 02 33 60 10 61